ABONNEMENT.

Edition Ordinaire ; **£1 ;** Edition Hebdomadaire, **10s.** par année.
On s'abonne à Montréal, au bureau du journal, rue Ste. Thérèse vis-à-vis la ruelle St. Denis, et aux adresses suivantes :
MM. Fabre et Gravel,..................No. 3, rue St. Vincent.
Jos. Roy..........................No. 25, rue St. Gabriel.
Rom. Trudeau......................No. 111, rue St. Paul.
Et dans les campagnes, chez les agents dont les noms se trouvent à la dernière page.

LE PAYS.

CONDITIONS.

On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois.
L'abonnement datera toujours du premier du mois.
L'abonnement est payable par semestre et d'avance.
L'Edition Ordinaire paraît trois fois par semaine en été, les Mardi, Jeudi et Samedi, et deux fois en hiver, les Mercredi et Samedi.
L'Edition Hebdomadaire paraît le Mercredi en été et le Jeudi en hiver.
—*Pour le tarif des Annonces, voir la quatrième page.*

Vol. II. **MONTREAL, JEUDI MATIN, 16 JUIN 1853.** **No. 58.**

CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET NEW-YORK.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ

QUI s'est effectué MERCREDI, le 8 Juin :—

TRAINS POUR LES PASSAGERS

Laissent Montréal pour Plattsburgh à 6.30 A. M. et 5.00 P. M. arrivent à 9.00, A. M. et 7.30 P.M.
" " pour Ogdensburgh à 6.30 A. M. et 5.00 P. M. arrivent à 1.30 P. M. et 11.00 P. M.
" " pour Bytown et l'Ottawa à 8.00 A. M.
" " pour Kingston, Toronto, etc., par les Steamers de la malle de Lachine à 12.30 P.M.
" " pour Ogdensburg, Oswego, etc., par les Steamers Américains de Lachine à 3.45 P.M.
" Plattsburgh pour Montréal et Ogdensburgh à 7.30 A.M. et 4.00 P. M. et arrivent à Montréal à 10.00 A. M. et 6.33 P. M.; arrivent à Ogdensburgh à 1.30 P. M. et 11.00 P. M.
" Jonction de Moer pour Montréal, à 8.50 A.M. et 4.33 P.M.
" " pour Plattsburg à 8.48 A.M. et 6.45 P.M.
Montréal pour Lachine à 6.30 8.00 et 9.15. A. M. et 12.00, 3.45, P.M. 5.00 P. M.
" Lachine pour Montréal à 7.00, 8.30 et 9.40 A.M. et 12.30 4.15 et 6.15 P.M.
Passagers du Train de 6.30 A.M. de Montréal arrivent à New-York à 11.30 P.M.
" du Train de 5.00 P. M. arrivent à New-York à Midi le jour suivant.

Les Billets pour Boston, New-York et les places intermédiaires peuvent s'obtenir au dépôt, rue Bonaventure, ou de Stephens Holt, Agent, Grande rue St. Sacques, vis-à-vis la Banque du Peuple.

Trains de Fret tous les jours.

H. W. NELSON,
Surintendant.

Fret pour New-York délivré en deux jours.
9 juin. aa—91

Chemin de Fer de Montreal et New-York.

AVIS.

AUJOURD'HUI et LES JOURS SUIVANTS, le Train pour OGENSBURGH, BOSTON, et NEW-YORK, partira à 6h. 30, A.M. au lieu de 7 heures.

H. W. NELSON,
Surintendant.
9 juin. 55

MONTREAL A NEW-YORK ET BOSTON.

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST.-LAURENT.

ARRANGEMET D'ÉTÉ.

A COMPTER de LUNDI, 30 Mai, le Steamer IRON DUKE partira pour Montréal Sud, avec les Malles et les Passagers, à SIX, SEPT et DIX heures du matin, et à SIX heures du soir.

Les Passagers de 6 et 7h. A.M. arrivent à Burlington pour joindre les Trains, arrivant à Boston et New-York le même soir. Ceux de 10h. arrivent à Burlington et joignent les Trains de Rutland et Burlington, et arrivent à Troy pour le Train de New-York du même soir. Ceux de 6h. P.M. joignent à Burlington les Steamers *America* et *Canada* pour Whitehall, joignant le chemin de Troy et Albany, et de la Rivière Hudson, pour New-York.—Temps à Boston et New-York, de 12 à 14h.

Les Passagers pour Ogdensburg et le Haut-Canada partant à 7h. A. M. arrivent à Ogdensburg à 1h. P.M. joignant les steamers du lac Ontario pour Kingston, Toronto, etc., et ceux de 6h. P.M. arrivent à Ogdensburg pour prendre les Steamers le même soir pour les ports du lac Ontario. Temps d'ici à Ogdensburgh, 5½h.

Informations et Billets peuvent être obtenu au bureau de la compagnie, *porte du centre* de Mullin's Buildings, vis-à-vis le Quai des Steamboats de Québec.

W. A. MERRY,
Secrétaire.
31 mai. aa—41

CHEMIN DE FER DU St. Laurent et de l'Atlantique.

AVIS.

A COMPTER de MARDI, le 3 de Mai courant, le STEAMER de la COMPAGNIE voyagera entre Longueuil et le Bassin Jacques-Cartier, en connexion avec les Trains Réguliers.

Les Passagers partiront de Longueuil pour Montréal à 10.30, A.M.

Les Passagers partiront de Montréal pour Longueuil à 3.00, P.M.

Le fret pour transport, s'il n'est pas livré sur le Quai avant midi sera au risque du consignataire jusqu'au jour suivant.

A. C. WEBSTER,
Surintendant.
4 mai. aa—16.

LIGNE CENTRALE DU VERMONT.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS.

LE et après LUNDI, le 30 Mai, les TRAINS laisseront Montréal pour Burlington, les Chûtes de Bellow, Springfield, Worcester, Boston et New-York, comme suit :

Premier depart, à 6.00 A. M., MALLE le long du chemin arrêtant à toutes les stations (se joignant à Burlington avec les Steamers du lac Champlain.) et arrivent à Lowell, Fitchburgh, Boston et New-York, le même jour, à 6.00 P.M.

Second depart, à 7.00 A. M., TRAIN de l'EXPRESS, se joignant à Burlington avec les Steamers pour Whitehall et arrive à Boston. Worcester, Providence, Newport, Springfield et New-York, la même après-midi.

Troisieme depart, à 10.00 A. M., TRAIN SPECIAL, se joignant à Burlington avec la route des chemins de fer pour New-York, arrive le même soir.

Quatrieme depart, à 6.00 P. M., TRAIN de l'EXPRESS, se joignant à Burlington avec les Steamers du lac Champlain, passe la source à Montpellier et arrive à Concorde à 10.00, Lowell 11.30, Boston 12.45, Worcester 1.00 P. M., Bellow's Fall à 8.40, Springfield 12.00, New-York 12.20 P. M., le jour suivant.

Cette route est trop bien connue pour qu'on décrive toutes les beautés des sites qu'elle traverse, ce qui est un avantage que les autres n'ont pas.

Les Malles Anglaises et Américaines passent par cette route.

Bagage étiqueté et *chequé* dans toutes les principales villes des Etats-Unis.

Pour billets ou pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, No. 61, entrée du milieu, Bâtisses Mullin, vis-à-vis les Steamers de Québec.

S. W. CONE, Agent.
PAUL MONDOU, Rouse's Point.
4 juin. aa—27

Compagnie de Chemin de Fer du St.-Laurent et de l'Atlantique.

AVIS est par le présent donné, que, conformément à une résolution adoptée à l'assemblée générale spéciale des Actionnaires de cette compagnie, tenue le trentième jour de mai dernier, et afin de mettre à effet les statuts de l'AGREMENT d'AMALGAME avec la COMPAGNIE du GRAND TRONC de CHEMIN de FER du CANADA, les LIVRES pour le TRANSFER DE FONDS seront fermés le, depuis et après SAMEDI, le VINGT-CINQUIEME JOUR de JUIN courant.

W. H. HOPPER,
Secrétaire.

Chemin de Fer du St.-L. et A.
4, juin 1853. 54

GRANDE LIGNE DU SUD.

Plus prompte et moins cher qu'aucune autre.

DIX-NEUF HEURES DE MONTRÉAL A NEW-YORK, Y COMPRIS UNE NUIT DE REPOS.

PREMIER TRAIN—Part à 11. 30, A.M., arrive à Rouse's Point à 1. P.M., (diner) Burlington, 4. P.M., et arrive à New-York à Midi le jour suivant.

PREMIER TRAIN—Laisse Montréal à 11. P. M., arrive à Plattsburgh à 1. 45, P.M., joint le steamer pour Burlington, diner à bord, arrive à New-York à Midi le jour suivant.

LES PASSAGERS laissant Montréal par le Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent à 6 heures P.M., rejoignent à Burlington le splendide steamer *America* à 9. 30 le même soir ; et ceux qui partent par le Chemin de Fer de Plattsburgh et Montréal à 5. P.M., rejoignent le même steamer à Plattsburgh à 8½. P.M., ayant une nuit de repos à bord. Prennent les Chars du S. et W. R. R., à Whitehall le lendemain matin, arrivent à Troy pour déjeûner ; prennent à 7. 30, A.M., les Trains du C. F. de l'Hudson, et arrivent à New-York à Midi.

Billets de 1er Classe à New-York, $5 ; Seconde Classe, $3,50.

Passagers laissant, à 5h. P.M. par C. F. Plattsburgh et Montréal, ou à 6h. par Champlain et St. Laurent, arrivent à Schenectady à 7h. 15 le lendemain matin, à temps pour le train express de Buffalo, et à temps pour les bateaux du soir pour l'Ouest—arrivent à Détroit en 17h. et à Chicago en 30h. faisant 45h. de Montréal à Chicago.

Pour les Billets et informations, s'adresser à 69, Rue des commissaires, vis-à-vis le quai du steamboat, et à

WILLIAM H. STEVENS,
Agent.

Ou à G. Wheeler aux principaux Hôtels.

☞Passages pour la Californie ou l'Australie peuvent être retenus à ce bureau.

24 mai. aa—130

CHEMIN DE FER DE RUTLAND ET BURLINGTON.

ARRANGEMENT DU PRINTEMPS.

LA ROUTE LA PLUS DIRECTE A
Bellows Falls, Keene, Fitchburg, Groton, Lowell, Worcester, Providence, Boston, Brattleboro, Springfield, Hartford, New Haven.

ET LA SEULE ROUTE POUR
RUTLAND, BENNINGTON, SALEM, SARATOGA SPRINGS, SCHENECTADY, TROY ET NEW-YORK.

JUSQU'A AVIS CONTRAIRE.

LES Chars laisseront Burlington . à 8.15, A.M.
Do arrivent à Rutland.... 11.00, A.M.
Do do à Troy.......... 2.20, P.M.
Do do à New-York....... 9.00, P.M.
Do do à Lowell, Worcester et Boston......... 6.30, P.M.

SECOND TRAIN

Laisse Burlington............... à 4.30, P.M.
Arrive à Rutland............... 7.15, P.M.
Do Troy..................... 11.00, P.M.
Do New-York, le jour suivant 12.20, P.M.

Les Voyageurs de l'Est logent à Rutland, partent le lendemain à 7h. A.M. arrivent à Lowell, Worcester et Boston à 1h. P.M.

Les Chars laissent Montréal comme suit :

Le Vapeur " IRON DUKE " laisse Montréal à 10.30, A.M. arrive à Laprairie pour les Trains du chemin de fer du Champlain et du St. Laurent (Diner à Rouse's Point) on arrive à Burlington à 4h.15 P.M.

SECOND BATEAU.

On laisse Montréal à 5h.00, P.M. arrive à Rouse's Point pour loger, départ à 5h. A.M. et on a le Train de 8h.15, A.M. à Burlington.

Les Chars laissent Montréal, par le chemin de fer de Plattsburg et de Montréal, à 10.20, A.M. arrivent à Plattsburg à 1h. 45, P.M. On prend le Vapeur pour Burlington (Diner à Bord) arrive à Burlington à 4h. 15, P.M. pour le Train du Sud à 4h. 30, P.M.

SECOND TRAIN

Laisse Montréal à 5h. 15, P.M. arrive à Burlington à 9h. 30, P.M. (coucher) laisse Burlington à 8h. 15, A.M. comme ci-dessus.

☞Cet Office étant neutre, les Voyageurs peuvent choisir l'une ou l'autre route, et se procurer des Billets pour tout le trajet, avec les meilleures informations.

H. BARNES, Agent.
Place de la Douane.
21 avril. aa—45

ROSWELL CORSE,

Survivant à la ci-devant Société de R. & H. Corse, de Montréal.

DOIT des remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu des pratiques de la dite société, et sollicite la continuation de cet encouragement pour son neveu, NORTON B. CORSE, et SAMUEL H. MAY, qui se proposent de continuer, dans la même bâtisse, les affaires faites par la dernière société. Ils ont été dans l'emploi de la société, le premier 29, et le dernier 20 ans, et pour un grand nombre d'années en la principale charge des affaires, par là bien connu des pratiques.

Par la mort de feu Henry Corse, écr., la société a été dissoute, excepté dans une nécessité quand l'exigera l'arrangement des affaires.

Un arrangement prompt des comptes et le payement des dettes maintenant dues à la société est requis, et on espère que cela se fera de suite. On peut arranger les affaires soit avec R. Corse, N. B. Corse, ou S. H. May, à la place habituelle des affaires de la socité.

EN référence à l'annonce ci-dessus, les Soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont fait une société le 19 ult., sous les nom et raison de CORSE ET MAY, et ils reçoivent maintenant ex *Pearl* de Londres, un assortiment général de PEINTURES, etc., etc., qu'ils vendront au comptant, ou a crédit approuvé.

NORTON B. CORSE.
SAMUEL. H. MAY.

No. 205, Rue St. Paul,
Montréal, 7 juin. am—54

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE DE NEW-YORK

LE COMITE DE MONTREAL prend la liberté d'annoncer aux personnes qui se proposent d'exposer, que les Articles préparés pour l'Exposition seront reçus aux Magasins de M. CHARLES SEYMOUR, Rue des Commissaires, pour examen jusqu'au 10e jour de Juin prochain, auquel jour les articles des inés à l'ouverture de l'Exposition seront empaquetés et expédiés à New-York.

(Par ordre,)
B. CHAMBERLIN.
Secrétaire.
31 mai. 51

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

VOICI les arrangements de cette ligne pour la saison :—

La Ligne de la Riviere

Composée des steamers *New Era*, Capt. Parker, *St.-Lawrence*, Capt. Howard, *Ottawa*, Capt. Putnum, *Lord Elgin*, Capt. Farlinger. Laisse le bassin du canal, à Montréal, tous les jours à 9 heures A. M. et Lachine à l'arrivée des trains de Montréal, à 12½ heures P. M. (excepté le dimanche, où ils partiront à l'arrivée des trains de 10 heures A. M.) arrêtant aux ports intermédiaires, et arrivant à Kinsgton le jour suivant où ils rejoignent les

Steamers du Lac Ontario

Passport, Capt. Towhy, *Arabian*, Capt. Colclengh, *Magnet*, Capt. Sutherland, *Maple Leaf*, Capt. Dick,—pour Cobourg, Port Hope, Toronto, Hamilton, Lewiston, où ils rejoignent les chars des Chutes de Niagara et Buffalo, et à Buffalo les steamers pour Chicago et Milwaukie, en relation avec le

Chemin de Fer du Michigan.

Les passagers laissant Montréal à 5 heures P. M. par chemin de fer de Montréal et New-York, ou à 6 heures par le steamer du chemin de fer du Champlain et St.-Laurent, arrivent à Ogdensburg le même soir à 11 heures prennent les steamers du lac Ontario et arrivent aux places ci-dessus avant toute autre ligne.

☞On peut se procurer des Billets de C. F. MUCKLE, aux Hôtels ; à bord des steamers, ou au bureau, 40, rue McGill.

ALEX. MILLOY,
Agent.
4 juin.

STEAMERS DE QUEBEC.

LIGNE PASSAGÈRE DE TATE,
Tous les Jours.

Steamer CRESCENT.......Capt. Geo. Tate.
" LADY ELGIN..... " G. Roche.
— AVEC, —
Le Bateau remorqueur NORTH AMERICA.
Pour Frêt ou Touage, s'adresser à
A. GUNDLACK, Agent.
Agent de Douane et de Transport,
Mullin's Buildings, 65, rue des Commissaires, en face du débarcadère des Steamers de Québec.
14 mai. fm—11

Corporation de Montreal.

Bureau du Tresorier de la Cite.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 9 juin 1853.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, que des LIVRES de COTISATION pour le QUARTIER CENTRE de cette Cité, pour l'année courante, sont Compilés et Filés dans le Bureau du soussigné, et les propriétaires et autres qui sont cotisés dans iceux, sont priés de PAYER IMMEDIATEMENT.

Si quelqu'un se considérait lésé par la cotisation de sa propriété, foncière ou personnelle, il sera compétent, durant trois semaines après cette date, de faire une application par écrit, adressée au comité chargé de réduire les surcharges, accompagné des baux et autres pièces justificatives.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.
11 juin. 56

Corporation de Monteral.

Bureau du Tresorier de la Cite.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 6 juin 1853.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que des LIVRES de COTISATION pour le QUARTIER EST de cette Cité, pour l'année courante, sont Compilés et Filés dans le Bureau du soussigné, et les propriétaires et autres qui sont cotisés dans iceux, sont priés de PAYER IMMEDIATEMENT.

Si quelqu'un se considérait lésé par la cotisation de sa propriété, foncière ou personnelle, il sera compétent, durant trois semaines après cette date, de faire une application par écrit, adressée au comité chargé de réduire les surcharges, accompagné des baux et autres pièces justificatives.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.
7 juin. 54

Corporation de Montreal.

AUX PEINTRES.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'à JEUDI, le SEIZIEME jour de JUIN prochain, pour le NUMEROTAGE des maisons et lots dans la cité, d'après des SPECIFICATIONS que l'on peut voir au bureau du Soussigné.

(Par ordre)
JAMES A. B. McGILL,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel-de-Ville.
Montréal, 25 mai 1853. 49

NOUVELLE LIGNE DE TELEGRAPHE ELECTRO-CHIMIQUE.

RELIANT MOMTREAL A NEW--YORK ET BOSTON DIRECTEMENT.

CETTE LIGNE est maintenant en pleine OPERATION, offrant aux Marchands et autres l'avantage d'une ligne de communication instantanée et non interrompue avec ces cités et les villes intermédiaires.

Les fils de cette compagnie passent par Rouse's Point à Ogdensburgh, aussi par Northfield, Lowell, Concord, Manchester et autres villes importantes.

Cette ligne télégraphique est la seule allant directement à Boston.

Communications envoyées dans toutes les parties des Etats-Unis, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, avec célérité et à prix réduits.

Heures de bureau : 8 h. A. M. à 8 h. P. M. Bureau, 66, rue des Commissaires, vis-à-vis le bassin des steamboats de Québec.

2 juin. 52

CLOUS COUPES
Fiches Pressées
Ferblanc IC, et IX (Charcoal)
do IC, (Coke) 14 x 10 et 20 x 14
do IC, (Charcoal) 20 x 14
Tole du Canada (Glamorgan)
Cuivre en Feuille
Plomb en Feuille et Tuyaux Plomb
Tubes de Gaz de Composition
Zinc en Feuille
Plomb en Feuille Galvanisé
Fer à Bouilloires
Chaînes à Dévider.

A Vendre par,
THOMAS PECK, et Cie.
155½, rue St. Paul.
2 juin. f—52

LIGNE AUSTRALIENNE.

POUR
MELBOURNE ET PORT PHILIP.

L'ELEGANT Vaisseau A 1 Clipper ANGELIQUE de 1,000 Tonneaux, Capt. Samuel D. Jones, fera voile le 15 JUILLET.

En s'adressant aux Agents, on peut voir une liste des provisions, dont on prend une grande quantité pour les passagers. Quinze pieds cubes ou 250 lbs, sont alloués à chaque adulte. Aucun lit n'est retenu à moins qu'un tiers de l'argent n'ait été payé comme dépôt. Ce vaisseau est gréé de la meilleure manière possible, avec Cabines, Bains, etc., est complétemant éventé—ayant à son bord un chirurgien expérimenté, et tout ce qui est nécessaire à la commodité des passagers, sans charges extra. L'ANGELIQUE marche très vite,—et au lieu d'avoir, comme les autres vaisseaux, trois rangées de lits, il n'en a que deux spacieux et éventés. Le propriétaire fera remarquer qu'aucun des vaisseaux de cette ligne n'a jamais touché à aucun port intermédiaire. L'un des vaisseaux de cette ligne laissera New-York tous les mois. S'adresser à

ANTONIO PELLETIER, Propriétaire,
98, Wall Street N.-Y.
Ou à H. BARNES, Agent,
Place d'Armes.
7 juin. aa—54

A VENDRE par le Soussigné
Fer en barre, à crochets et à cercles
Huile de Lin bouillie et crue
Peintures blanche et couleur
Verres à chassis assortis, Mastique
Fil à souliers, Ficelles et Cordes
Clous patentés, Clous à cheval et forgés
" coupés, Fiches coupées et forgées
Seaux patentés
Chaudrons à potasse, Tourtières et Couverts
Chaines à dévider, à bœuf et à tracer

Avec un assortiment général de FERRONNERIE de tablettes.

JAMES R. HUTCHINS,
109, Rue St.-Paul.
31 mai. aa—51

BLÉ DE SEMENCE.

BLE FECOND DU PRINTEMPS DE SPAULDING, d'une qualité supérieure et le seul magasin à Montréal où le Blé de Spaulding peut être obtenu. A vendre par

ROBERT ANDERSON,
171, Rue St. Paul.
21 mai aa—48

WALKER ET FEATERSTON,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS,

No. 19, Grande Rue St.-Laurent.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir un magasin dans cette branche, et ils esperent par une stricte attention mériter une partie du patronage public.

Leur assortiment consiste en MONTRES d'ARGENT et d'OR, CHAINES d'OR pour Dames, CHAINES de gilet pour Messieurs, et une grande quantité de BIJOUTERIES et d'Articles de Fantaisie.—En Gros et en Detail.

N.B.—Toutes sortes d'HORLOGES, MONTRES, BIJOUX nettoyés et réparés avec soin sous le plus court délai.

28 mai. cm-50

Indiennes de ROBERT ASHTON,

UNE NOUVELLE IMPORTATION

VIENT d'etre reçu par *Agnes* et *Charles Sprague*, de Boston, et à vendre au Magasin des Soussignés, Rue St. Joseph, en arrière de l'Eglise Paroissiale :—

15 balles Indiennes Françaises Brunes 5-4
10 do do Patrons Mousseline 5-4
6 do do Violette de Goût 5-4
9 do do do et Chocolat 5-4
2 do do Rouge Turc et Noir et Rouge 5-4
12 do do Seule Couleur—Mode Anglaise 7-8
8 do do Deux et Trois Couleurs—Mode Américaine, 7-8
4 do do Richement Peintes, 7-8
1 do do Eugénies, Bayadères, et bords Dentelés. 9-8
2 do do Noire et Blanche Finis Soie, 7-8
1 do do Noire et Grise, 7-8
3 do do Noire et Blanche, 5-4
2 do do Noire et Grise, 5-4

Pour prévenir toute imposition, les acheteurs voudront bien remarquer que les marchandises du Soussignés sont celles de **ROBERT** ASHTON ; que le nom de **ROBERT** ASHTON est imprimé sur chaque pièce, et qu'aucune autre personne quelconque ne peut en avoir une seule pièce excepté par eux.

W. WHITEFORD et Cie.

COTONS BLANCS.

5 CAISSES MADAPOLAMS FRANÇAIS, Durkas, Debec et Cie. (Lille)

W. WHITEFORD et Cie.

FLANELLES RADCLIFFE.

20 BALLES FLANELLES BLANCHES, NATURELLES ET ECARLATE, KERSEYS, SERGES, etc.

W. WHITEFORD et Cie.
31 mai. gm—51

DAVID NAULT,

92, RUE NOTRE-DAME. 92,

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN de Nouveautés au No. **92**, Rue Notre-Dame, (ci-devant occupé par M. Townsend) porte voisine de M. Rattray Tabaconiste.

On trouvera chez lui tous les articles nécessaires d'importations du printemps, qu'il vendra aux prix les plus réduits.

28 mai. cm—50

HOME INSURANCE COMPANY,

12, *WALL STREET, NEW-YORK.*

MONTANT DU CAPITAL PAYE EN ARGENT,
Uu Demi Million de Piastres.

SIMEON L. LOOMIS,
Président,
CHARLES J. MARTIN,
Secrétaire.
ROBERT WOOD,
Agent.
31 mai. a½m—51

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS.

LES Soussignés ont reçu par *City of Hamilton, Toronto, Montreal, Albion*, etc., leur assortiment ordinaire de MARCHANDISES de GOUT et d'ETAPE, qu'ils offrent à bas prix.

GILMOUR et Cie.

Manufactures Americaines.

LES Soussignés offrent en vente—
Toile à Drap Brune
Coton Filé, Ouate, Mèches, Flanelles de Coton
Coton Bleu Barré, Coutil et Denims
Drills, Jeans Kentucky
Sacs, sans coutures, Satinettes, etc, etc

GILMOUR et Cie.

THES.

A VENDRE par les Soussignés—
Twankay, Hyson Twankay
Jeune et Vieux Hyson

GILMOUR et Cie.

TABACS.

A VENDRE par les Soussignés—
Tabac Cavendish et Honey Dew, en paquets de 16s, 8s, 5s et d'une demi-livre

GILMOUR et Cie.
9, Rue St. Sacrement.
28 mai. em—50

LITTERATURE.

LA VIE A NEW-YORK

OU

HISTOIRE DE
DEUX FAMILLES DE PROSCRITS.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE VI. (1)

Menaces-Amour-Déception-Cancans.

La vue de Corawly, le signe mystérieux de Durosoir surprirent madame Marchand, mais aucun trouble ne se peignit sur son visage. Elle n'était pas d'une trempe accessible à la peur. Se jetant légèrement à l'écart, elle s'assit sur la banquette et attendit.

Edouard alors s'avança vers la porte en conduisant l'espion. Ils traversèrent le vestibule et la chambre à coucher, sans échanger une parole, et arrivèrent ainsi en haut de l'escalier. Là, le précepteur enleva le foulard qui couvrait les yeux de Corawly et lui dit :

—Vous êtes libre, maintenant. Mais pas un mot de tout ceci, sinon.....

La lame du stylet brilla sous les yeux de l'émissaire.

—Cependant, objecta-t-il, je puis rapporter à Meinheer Vanderhilt...

—Pas plus à lui qu'à un autre, interrompit brusquement son guide.

—Mais, capitaine...

—Je vous donne vingt-cinq mille gourdes ; vous n'en eussiez touché que dix pour votre mission, vous gagnez près du triple avec moi, cela ne vous suffit-il point ?

—Il n'était pas stipulé, dans notre marché, que je perdrais les dix mille dollars que Vanderhilt m'avait promis. Je comptais donc sur trente-cinq mille piastres. Du moins, c'est ainsi que j'avais compris la chose.

La physionomie de Durosoir prit une expression sinistre.

—Mister Lewis, dit-il d'une voix brève et sourde, si vous ajoutez une syllabe, vous n'aurez rien ; si vous ne vous taisez sur ce que vous avez fait ou entendu, la *gang* (2) vous apprendra ce qu'il en coûte pour résister à mes ordres.

Cette phrase, prononcée d'une façon toute particulière, fit tressaillir Corawly. De blêmes qu'elles étaient ordinairement, ses joues devinrent livides comme celles d'un cadavre.

—La *gang !* répéta-t-il avec une terreur évidente.

—Au revoir, mon cher ami, dit Edouard, en changeant de ton. Ce soir, Ann street No. 22, à neuf heures ; ne manquez pas.

Tandis qu'il descendait les marches du grand escalier, le précepteur resta accoudé sur la rampe afin d'être certain qu'il ne retournerait pas pour observer ses démarches. Cette précaution était inutile. Tout entier à l'épouvante que lui avait causée la menace d'Edouard, l'espion se hâta de regagner les salons, situés comme nous l'avons dit, au rez-de-chaussée. Une fois assuré qu'il ne pouvait plus être remarqué, Durosoir rentra dans l'appartement de sa maîtresse.

—Qu'est-ce donc, lui demanda Carola ? Comment cet homme s'est-il introduit dans la bibliothèque qui, autant que je sache, n'a d'autre issue que ma chambre a coucher ?

Edouard ne répliqua rien. Il était soucieux.

—Il m'a semblé reconnaître M. Corawly, continua-t-elle, avec cette insistance opiniâtre des femmes quand elles désirent obtenir une confidence.

—Vous ne vous êtes pas trompée, madame, dit Durosoir, le misérable s'appelle Lewis Corawly.

—Mais encore une fois....

—M'aimez-vous, Carola ? s'écria le jeune homme, en enveloppant madame Marchand d'un regard enflammé.

—Oh ! exclama-t-elle, avec une ferveur passionnée.

—Eh bien, Carola, vous serez ma femme !

—Votre femme, Edouard !

—Peut-être avant un an.

Elle l'examina en silence ; il soutint cet examen sans sourciller, quoiqu'un frémissement nerveux parcourût ses membres.

—Toujours impénétrable ! murmura-t-elle à la fin.

—Ne m'interrogez pas davantage, dit Durosoir. Que la porte qui mène à votre bibliothèque soit solidement fermée. Demain puis-je avoir une entrevue avec vous ?

—Quoi, vous partez déjà !

—C'est nécessaire.

—A peine ai-je eu le bonheur de vous voir, mon ami.

—Votre heure, demain ?

—Je suis entièrement libre.

—A deux heures.

—Plus tôt, Edouard, dit-elle avec un sourire adorable. Songez que je m'ennuierai à mourir en attendant si longtemps.

Durosoir fit un pas pour lui donner la main. Carola inclina vers lui son beau front plus blanc que l'ivoire.

—Comme autrefois, Edouard, le voulez-vous ? gazouilla-t-elle en rougissant et d'un ton ineffable.

Le visage de son amant pâlit et s'empourpra tour à tour. Il était en proie à une agitation extraordinaire et tremblait ainsi qu'une feuille sous le souffle des autans. Quelles formidables passions se disputaient donc l'empire de son cœur ! car les traits de cet homme étaient empreints d'une dureté caractéristique qui pronostiquait un esprit froid et souvent replié sur lui-même. Mais il aimait, il aimait comme on aime à un premier amour—avec idolâtrie ! il aimait comme on aime à un dernier amour—avec frénésie ! Il aimait comme on pouvait aimer Carola, avec ce mélange de pudeur et de volupté que l'Anglaise répandait autour d'elle. Plusieurs années avaient fui, depuis que Durosoir n'avait vu Carola. Soigneusement gardé dans sa mémoire, le souvenir de cette femme avait grandi ainsi que le culte fanatique dont elle était l'objet. En arrivant à New-York, Durosoir avait appris que sa maîtresse, celle qui lui avait juré constance et fidélité, était mariée. La lettre qu'il lui écrivit aussitôt témoigne de la violence de son engouement pour elle. On se rappelle sa fureur, presque brutale, lorsqu'il fut en présence de Carola, on se rappelle également son émotion, lorsqu'il lut le chiffon de papier qu'elle lui donna ; ajoutez à ces impressions diverses, la rencontre avec Corawly, la révélation de ce dernier, et vous comprendrez les sensations que dut éprouver Durosoir, quand Carola se pencha vers lui en implorant un baiser.

Un instant il hésita ; puis, ouvrant les bras, et étreignant la taille souple de la jeune femme dans leur anneau croisé, il appuya ses lèvres brûlantes contre celles de sa maîtresse.

—Assez ! assez ! Edouard, frissonna-t-elle d'une voix éperdue.

—Oui, assez ! le sang bout dans mes artères, mon cerveau s'égare... Carola ! Oh ! dis-moi, dis-moi encore que tu m'aimes !

Sans se dérober au cercle qui la tenait captive, elle rejeta sa tête en arrière par un mouvement plein de coquet abandon et lui dit :

—Promettez-moi de passer la journée avec moi, monsieur. Alors je répondrai à votre indiscrète question.

—Enfant ! ne t'ai-je pas avertie que je ne le pouvais.

—Eh bien ! méchant, moi non plus je ne puis vous répondre.

—Carola, je t'en supplie !

—Edouard, je vous en conjure !

—Je me mets à tes genoux.

—Je vous offre une partie de campagne, à Bloomingdale. J'y possède un ravissant châlet suisse. Venez le voir.

Ivre d'amour, Durosoir la contemplait avec extase, oubliant le passé, oubliant ses projets de vengeance, noyé tout entier dans les effluves magnétiques dont l'inondait la jeune femme...

Dix heures vibrèrent à la pendule ; le son du timbre mit trève à ces dangereux transports. Le précepteur porta les yeux sur le cadran niellé :

—Dix heures ! Adieu, Carola ; dit-il en degageant ses bras.

—Demain, Edouard, soupira-t-elle.

—Oui ; à deux heures.

Cinq minutes après, Durosoir s'élançait dans un cabriolet de remise.

—Astor-House ; ventre à terre ! dit-il au cocher.

" Homme inconcevable ! pensa tout haut madame Marchand dès qu'il fut parti. C'est le mystère incarné. Sa vie glisse entre les doigts comme l'onde d'un fleuve. Que sais-je de lui !.... Il y a quatre ans, il me sauvait l'existence au péril de la sienne. J'ignorais son nom, j'ignorais quel était mon bienfaiteur ! Le hasard nous rapprocha. Cependant Edouard était mélancolique. Il évitait le monde. Une idée, une seule idée absorbait les facultés de son imagination... Je lui devais de la reconnaissance, le désir de fouiller dans les plis de cette âme ténébreuse me le fit aimer. Oh ! il me souvient de l'appréhension où me plongea la découverte du sentiment qui plia tout à coup à son gré ma nature jusqu'alors inflexible. Pourtant il m'aimait ; il m'aimait déjà le jour où il m'arracha à une mort certaine. Ce baiser, ce baiser de feu qu'il imprima sur mon épaule pendant qu'il me croyait évanouie. Ah ! oui, ce baiser s'est gravé à tout jamais dans mon cœur.... Mes questions, il les a éludées ! mes recherches ont été vaines ! On le craint, on le redoute...Qu'est-il, nul ne veut ou ne peut le dire. Son voyage en Europe, à quoi tendait-il ? Ce retour subit.... Ce Corawly dans ma bibliothèque ?.... Que conclure ! Mais par quel moyen Corawly a-t-il pu se glisser ici ? Y aurait-il un passage secret ? "

Carola courut à la bibliothèque et la perquisa minutieusement. Ce fut sans succès. Le panneau mobile se joignait si exactement qu'il défiait l'inspection du regard.

Fatiguée de ne rien découvrir par elle-même, la jeune femme se résolut à attendre au lendemain pour avoir l'explication que souhaitait sa curiosité. Elle revint dans sa chambre à coucher, changea de toilette et descendit aux salons.

Mister Corawly l'y avait précédée. La première personne qui l'aborda au moment où il entrait fut M. de Riensey. Lassé de fureter autour du cadre, le baron s'était décidé à battre en retraite.

—Morbleu, d'où sortez-vous donc, mon cher ami ? lui cria-t-il. Foi de gentilhomme ! vous avez la mine d'un trépassé.

Lewis essaya d'ébaucher un sourire. Cet effort n'eut aucun résultat.

—Eh ! mais ! vous paraissez souffrant, continua de Riensey avec un accent quelque peu sarcastique. Votre excursion aurait-elle été mal accueillie, hein ?

—Mon excursion ! reprit Corawly, consterné. Est-ce que vous sauriez ?

—Bien des choses, mon cher ami. Vive Dieu ! vous avez un talent particulier pour faire jouer les trappes : je vous en fais mon compliment.

—Vous m'avez espionné, Riensey !

—C'est-à-dire que j'ai voulu suivre votre exemple...

—Et ?

—Je l'avoue en toute humilité, vous avez été plus habile que moi.

—D'où il résulte ?

—Que je ne sais rien et que je veux savoir pour prix de mon silence.

—Pourtant vous ne saurez rien.

—A votre aise : mais je parlerai.

—Vous ne parlerez pas.

—Plait-il ?

—Je vous dis que vous ne parlerez pas ; est-ce clair ?

—Peuh !

—Riensey, le capitaine est à New-York.

Une frayeur inexprimable se peignit sur la figure du baron.

—Le capitaine ! proféra-t-il en palpitant.

—Oui, le capitaine est à New-York. Par ses ordres, *I am on duty ; take care to the gang !* (1)

Cette injonction produisit sur Riensey l'impression qu'elle avait produite sur Corawly. Il pâlit affreusement et porta autour de lui des regards attérés.

Meinheer Vanderhilt se promenait de long en large, semblant attendre impatiemment la fin de cette conversation pour s'aboucher avec son émissaire. Son tubercule était empourpré du plus vif incarnat. Le changeur jubilait dans son for intime ; nul doute à cet égard. Lewis l'ayant aperçu pressa la main de son interlocuteur en ajoutant.

—Il faut que je m'entretienne avec Vanderhilt. Je vous reverrai.

—Quand ?

—Ce soir, à neuf heures, j'ai un rendez-vous aux environs de Fulton street. Voudrez-vous m'attendre près de City-Hall ?

—Dans le *Park ?*

—Sur un des bancs qui entourent le jet-d'eau.

—J'y serai, affirma le baron qui s'éclipsa aussitôt au milieu d'un groupe de dames.

—Ce brave Lewis, fit Meinheer Vanderhilt, en passant familièrement son bras sous celui du jeune homme. Eh bien ! m'a-t-on dépouillé ? hé ! hé ! vous êtes un adroit coquin, mon bon. Personne mieux que vous ne défraye ses dépenses avec l'excédant de ma pauvre bourse. C'est amusant, pas vrai, de se goberger en se disant : le papa Vanderhilt payera la carte ! Mais à notre affaire. Racontez-moi ça. Il s'agissait de moi, n'est-ce pas ? Oh ! je connais le Marchand ! Il convoite l'héritage de cette digne cousine Milady Dervinson. Mais les Hollandais sont aussi fûtés que les Français. Ils ont même l'œil plus américain que les Américains !

Enchanté de son mauvais calembourg, le changeur de Wall street aspira longuement une prise de tabac d'Espagne qu'il tenait entre le pouce et l'index.

—J'ai été evincé, Meinheer Vanderhilt, répondit alors Corawly.

—Evincé !

—Hélas ! oui. Une fois au sommet de l'escalier en spirale, je me suis trouvé en tête-à-tête avec des murs massifs et environné par une impénétrable obscurité.

—Mais Oneston et Marchand ?

—Après avoir franchi les degrés, une minute à peine avant moi, ils avaient disparu.

—Le conduit accoustique ?

—Le conduit accoustique ! Qu'est-ce que cela ?

—Quoi ! ne vous avais-je pas dit ?

—Absolument rien que la manière de me fourrer dans le couloir de l'enfer.

—Triple fou que je suis ! marmotta le changeur dont la verrue blanchissait à vue d'œil. J'ai oublié de vous prévenir que, sur le parquet, gisait une plaque de cuivre sous laquelle était établi un appareil accoustique. Il faut retourner, Corawly.

—Trop tard, Meinheer Vanderhilt.

—Mille piastres de plus !

—Trop tard, vous dis-je. Oneston et Marchand sont sortis du cabinet.

—Peut-être que non.

—Regardez : les voici.

En effet, les deux complices s'avançaient en causant, du côté du changeur et de son espion.

—Comment vous va, mon cousin ? dit l'importateur à Vanderhilt. Et Walter, qu'en faisons-nous ? est-il venu rendre ses hommages à Mme Marchand ?

—Il est assez galant pour ne pas manquer une occasion si belle, répliqua le changeur d'un air contrarié.

—Ce cher Walter ! le connaissez-vous, Oneston, reprit le négociant en se tournant à demi vers l'homme aux lunettes d'or. Un charmant garçon, l'*alter ego* de Harry ; oh ! il fera son chemin.

—J'ai eu quelque fois le plaisir de discuter avec lui, dit Oneston ; c'est un *Young America* (1) renforcé ; mais il est jeune. Les années mûriront son jugement. D'honneur, je voudrais être le père d'un tel fils.

Meinheer Vanderhilt n'était pas insensible à la flatterie, comme l'attesta la rougeur subite de son baromètre nasal.

Le colloque continua sur ce pied jusqu'à l'instant où un laquais, galonné sur toutes les coutures, vint dire quelques mots à l'oreille du maître de la maison.

—Messieurs, s'écria sur le champ celui-ci, madame Marchand est guérie de sa migraine. Elle vous fait demander si vous voulez aller terminer la fête à notre cottage de Blomingdale ?

L'assentiment fut unanime, et bientôt toute la compagnie montait en voiture.

—Votre remède contre les maux de tête est souverain, mon amour, minaudait madame Duvivier, en s'asseyant dans son briska avec mademoiselle Rebours.

—Ne m'en attribuez pas le mérite, chère belle, répondit la vieille fille. Il appartient de droit à la baguette magique qui décore la chambre de Carola.

—Je ne saisis pas très bien.

—Demandez à madame Marchand, qui ne reçoit, dit-on, jamais d'homme dans ses appartements privés, de quelle nue était tombée la canne à pomme d'argent que j'ai vue à l'angle de la cheminée de sa chambre à coucher ?

(*La suite au prochain numéro.*)

H. E. Chevalier.

(Toute reproduction est interdite.)

(1) Voir les numéros 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 51, 52, 53, 56 et 57.

(2) *Gang*, ce mot veut généralement dire troupe, bande et se prend en mauvaise part. En argot Américain, *gang* a une acception beaucoup plus étendue, comme le prouvera la suite de ce récit.

(1) *I am on duty, take care to the gang*, je suis de service, prenez garde à la *Gang*.

(1) *Young America*, parti de la Jeune Amérique : On appelle ainsi les démocrates américains en opposition aux *Whigs* ou *Old Fellows*.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

Le 16 février 1853, l'Adjudant Général des milices écrivait, en réponse au lieutenant colonel Primeau, de Ste. Martine, la lettre suivante :

" J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 5 février courant, dans laquelle vous me demandez si vous pouvez remplacer le capitaine Trottier par une personne qui n'a pas encore de rang dans la milice, et en réponse j'ai à vous informer que les règles qui dirigent ce département s'y opposent absolument."

Comment se fait-il, M. le directeur, que les règles qui dirigent le département de l'adjudant général, s'opposaient *absolument* au remplacement du capitaine Trottier, par un homme qui n'avait pas de rang dans la milice, et que feu le colonel Brown a été remplacé par un homme qui, non seulement n'avait pas de rang dans la milice, mais qui ne sera pas même estimé par les officiers du bataillon à la tête duquel il vient d'être placé.

Il est à St. Clément de Beauharnais un homme distingué par une ambition démesurée et une ignorance ramarquable. Cet homme a nom Louis Hainault. Eh ! bien, M. Hainault est déscendu dernièrement à Québec, et quoi qu'il ne fût que simple soldat avant de laisser ses *pénates*, il est revenu, samedi dernier avec le rang de lieutenant colonel du 1er bataillon de Beauharnais ! ! !

Commissaire des petites causes, juge de paix, colonel ! ! M. Hainault est tout cela !! Ouf ! je crois que l'air est trop grand pour ses poumons !! Il en mourra.

N'y avait-il pas dans le bataillon des officiers capables de remplir la place vacante ? Je sais qu'il y en avait ; mais je suppose qu'il n'y en eût pas ; avant de faire faire un pareil *bond* à M. Hainault, M. Desalaberry n'aurait-il pas dû consulter les vœux des officiers ? S'il l'eut fait, il aurait vu qu'à part deux ou trois individus du village de Beauharnais, pas un seul homme d'éducation de cette localité n'aurait consenti à cette promotion. M. Desalaberry dira peut-être que M. Hainault a été recommandé par le major Dandurand en août dernier. Cela est vrai ; mais le major Dandurand s'est repenti d'avoir signé une lettre que M. Hainault avait écrite lui même à cet effet, et a écrit, il n'y pas longtemps, une autre lettre à M. Desalaberry, lui recommandant deux autres personnes.

Dira t-il aussi que le bataillon étant composé de canadiens français, et les officiers en droit de remplir la place vacante, n'étant pas canadiens, il a nommé M. Hainault pour leur rendre justice. Mais M. Brown, n'était-il pas un Ecossais ? D'ailleurs, je pense qu'il conviendrait bien peu à M. Desalaberry de vouloir établir des distinctions nationales. Nous vivons ici en bonne union avec les anglais, écossais, irlandais qui s'y trouvent, et nous ne serions pas jaloux de les voir élever aux plus hautes charges, pourvu que ce soit sans *passe droit*. Jamais on n'a pensé ici à demander la destitution de feu le colonel Brown, parce qu'il était un écossais. Si M. Desalaberry, croit les habitans canadiens de St. Clément capables de cette misère, il faut qu'il ait une bien triste idée de ses compatriotes. Non, quelqu'eût été l'homme qui aurait été élevé à la place de lieutenant colonel de notre bataillon, personne n'aurait élevé la voix, si cette promotion eut été juste.

En terminant, M. l'éditeur, je puis vous assurer que quelques ridicules que puissent être les nominations de milice que vous avez dernièrement accueillies avec le sourire du sarcasme et de l'ironie, elles ne sauraient soutenir la comparaison avec celle qui vient d'être faite pour St. Clément de Beauharnais.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre etc.,
PICARD.

Beauharnais, 10 juin 1853.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Assemblée Législative.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS.

Jeudi, 9 juin.

Deux pétitions sont présentées et mises sur la table.

Sur motion de M. Street, les règles de cette chambe sont suspendues, en autant qu'elles ont rapport au bill pour établir et confirmer le premier arpentage des lignes de concession dans le township de Niagara.

Sur motion de M. Murney, le bill du conseil législatif, intitulé : " Acte pour amender l'acte du Haut-Canada, incorporant la compagnie de la fonderie de Marmora," est renvoyé à un comité général, pour demain.

Sur motion de M. Stuart, les amendements faits par le conseil législatif au bill intitulé : " Acte pour permettre aux syndics " de l'église de St.-André, à Québec, à aliéner ou hypothéquer certaine propriété, " afin de prélever un fonds pour construire " une église, un presbythère et une école plus convenables," sont lus pour la seconde fois, et agréés.

Sur motion de M. Stuart, les amendements faits par le conseil législatif au bill intitulé : " Acte pour expliquer l'acte, intitulé : 'Acte pour autoriser François Verreault, écuyer, à construire un pont de " ' péages sur la rivière Etchemin, dans la " ' paroisse de St.-Henry, près de l'église " ' de la dite paroisse, dans le comté de " ' Dorchester,' " soient maintenant lus la seconde fois ;

M. Lemieux propose en amendement, que les dits amendements, soient lus pour la seconde fois, de ce jour en six mois,—et sur division, cette proposition passe dans la négative.

Les amendements sont alors lus la seconde fois, et agréés.

L'honorable M. Hincks propose, que cette chambre se forme immédiatement en comité général, pour prendre en considération certaines résolutions au sujet de l'émission et de la circulation des billets de banque, et des droits payables sur iceux.

L'honorable M. Hincks informe alors la chambre, que le gouverneur-général ayant été informé de l'objet de la dite motion, le recommande à la considération de la chambre.

La chambre se forme alors en le dit comité, et passe les résolutions suivantes, qui sont rapportées et lues :—

1. Qu'il est expédient de pourvoir à ce que toute banque incorporée, dans cette province, dont les billets à être émis en circulation à une même époque, ne doivent pas excéder le montant de son capital déjà payé, puisse émettre et avoir en circulation en un même temps, tout montant additionnel de tels billets n'excédant pas la somme que telle banque aura alors en caisse, en pièces d'or et d'argent ou en lingots, et en débentures recevables au dépôt pour des billets de banque enregistrés, en vertu des lois qui règlent les affaires de banques ; la valeur de telles débentures devant être calculée au pair.

2. Qu'il est expédient de pourvoir à ce que le droit payable par toute banque, en vertu de l'acte 4 et 5 Vict., chap. 29, sur ses billets émis et en circulation, soit calculé et payé seulement sur la somme dont le montant moyen de ses billets en circulation durant toute période quelconque, aura excédé le montant moyen de ses pièces d'or et d'argent et de ses lingots, et de telles débentures, comme susdit, que telle banque aura en caisse durant la même période.

3. Qu'il est expédient d'amender les actes 4 et 5 Vic., chap. 29, et 14 et 15 Vic., chap. 70, en conformité des résolutions qui précèdent.

La première résolution étant lue une seconde fois, est agréée sur division.

La seconde résolution étant lu une seconde fois, est agéé sur division.

L'honorable M. Hincks introduit alors un bill pour encourager l'émission par les banques incorporées en cette province, des billets garantis d'après la loi générale du commerce de banque ; seconde lecture, demain.

Sur motion de M. Mongenais, une adresse est votée à son excellence demandant copies de pétitions présentées contre le bill introduit pendant la présente session du parlement, pour définir les droits seigneuriaux, avec les noms des signataires des dites pétitions.

Et aussi, une adresse pour un état indiquant les sommes payées par les seigneurs dans le Bas-Canada, comme droit de *quint*, pendant les cinq dernières années ; ainsi qu'un état indiquant les sommes dues à la couronne pour le droit de *quint*.

M. Polette propose, que les 64e, 66e et 74e règles de cette chambre soient suspendues, en autant qu'elles ont rapport au bill pour autoriser les paroissiens de St. Hyacinthe, à transporter la propriété mobilière, les édifices et les immeubles appropriés au service divin, et pour d'autres fins y mentionnées ;

M. Brown propose en amendement, que les dites règles ne soient pas suspendues, mais que le bill soit renvoyé au comité des ordres permanents, pour qu'il s'enquiert et fasse rapport de la convenance de suspendre les dites règles négativé.

Sur motion de M. Terrill, la chambre se forme en comité sur le bill pour aendmer l'acte 14 et 15 Vic., ch. 29 relatif à la détention illégale de la propriété immobilière dans le Bas-Canada, et y fait des amendements dont il est fait rapport, et qui sont adoptés ; et le bill est lu pour la troisième fois, et passé.

L'honorable M. Drummond introduit un bill pour régler les traverses en dehors des limites des municipalités locales, dans le Bas-Canada : seconde lecture, demain.

Sur motion de D. Ridout, la petition de Henry Taylor, de Toronto, est renvoyée au comité permanent de la bibliothèque.

Les amendements faits en comité général, hier, au bill pour disparaître les doutes, quand au mode de faire des recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada, sont rapportés et agréés ; et ordre est donné de faire la troisième lecture du bill demain.

Les amendements faits par le comité général, hier, au bill pour pourvoir à ce que certains rapport annuels du gouvernement soient faits, sont rapportés et agréés ; et ordre est donné de faire la troisième lecture du bill, demain.

Les amendements faits, hier, en comité sur le bill pour incorporer la compagnie de prêt, du Bas-Canada, sont rapportés et agréés ; et ordre est donné de faire la troisième lecture du bill, demain.

La chambre reprend la considération de la question qui a été proposée lundi dernier, que le bill pour autoriser les habitants catholiques de St. Hyacinthe à transporter la propriété mobilière, les édifices et les immeubles appropriés au service divin, et pour d'autre fins y mentionnées, sont maintenant lus pour la troisième fois ;

M. Brown propose en amendement, que le bill soit de nouveau renvoyé à un comité général, pour considérer la convenance d'autoriser la taxe que l'on propose de prélever sur les catholiques romains de St. Hyacinthe—

Pour.—Messieurs Brown, Christie de Wentworth, Fergusson, Mackenzie et Marchildon.

Contre.—Messieurs Burnham, Cameron, Cartier, Cauchon, Chabot, Chapais, le solliciteur-général Chauveau, le procureur-général Drummond, Dubord, Dumoulin, Egan, Fortier, Fournier, Hinks, Laurin, LeBlanc, Lemieux, Lyon, McDougall, Mongenais, Morin, Murney, Pollette, Poulin, Robinson, Rolph, Rose, Sanborn, Stevenson, Street, Stuart, Taché, Tessier, Turcotte, Valois, Varin, et Wilson,—37.

Et la question étant mise, que le bill soit maintenant lu pour la troisième fois, la chambre se divise—

Pour.—Messieurs Burnham, Cameron, Cartier, Cauchon, Chabot, Chapais, le solliciteur-général Chauveau, le procureur-général Drummond, Dubord, Dumoulin, Egan, Fortier, Fournier, Hinks, Laurin, LeBlanc, Lemieux, Lyon, McDougall, Mongenais, Morin, Murney, Polette, Poulin, Robinson, Rolph, Rose, Sanborn, Stevenson, Street, Stuart, Taché, Tessier, Turcotte, Valois, Varin, et Wilson,—37.

Contre.—Messieurs, Brown, Christie de Wentworth, Fergusson, Mackenzie, et Marchildon,—5

Le bill est en conséquence lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill du conseil législatif, intitulé : " Acte pour transférer la possession et le contrôle du havre du Cul-de- Sac, de la maison de la Trinité de Québec, au maire et aux conseillers de la cité de Québec," est lu pour la troisième fois et passé.

Le bill pour partager la commune de Maskinongé entre les copropriétaires d'icelle, est lu pour la troisième fois et passé.

Le bill pour incorporer certaines personnes sous le nom de la " Compagnie de navigation de Québec et des Trois- Pistoles," est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill pour amender l'acte intitulé : " Acte pour révoquer deux certains actes " y mentionnés, relatifs à l'agriculture, et " pourvoir à remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill pour amender l'acte pour régler l'exercice de certains droits des locateurs et locataires, dans le Bas-Canada, est lu pour la trosième fois, et passé.

Le bill pour prohiber la vente des liqueurs enivrantes sur ou près la ligne des travaux publics, en cette province, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill pour incorporer une compagnie dans la cité de Toronto, qui sera nommée la compagnie métropolitaine du gaz à l'eau, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill pour établir un bureau des notaires pour les districts de Kamouraska et Gaspé, et pour amender de nouveau l'acte pour l'organisation de la profession de notaire dans le Bas-Canada, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill pour amender l'acte qui amende les lois relatives aux cours de juridiction civile en première instance, dans le Bas-Canada, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill pour incorporer la compagnie de Toronto, pour manufacturer des locomotives, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill du conseil législatif, intitulé, " Acte pour restreindre l'effet pernicieux de l'inoculation de la petite vérole," est lu pour la troisième fois, et passé.

La chambre se forme en comité sur le bill pour régler l'inspection de la potasse et de la perlasse, et y fait des amendements, dont il sera fait rapport demain.

La chambre se forme en comité sur le bill pour établir une distribution plus égale des affaires dans les cours supérieures de loi commune, dans le Haut-Canada, et pour d'autres fins y mentionnées, et y fait des amendements dont ils est fait rrpport, qui sont agréés ; et ordre est donné de faire la troisième lecture du bill, demain.

Un message est reçu du conseil législatif, agréant les trois bills qui suivent, sans amendement.

Bill pour exempter certains vaisseaux du droit imposé par l'acte pour pourvoir au traitement médical des marins malades.

Bill pour révoquer la loi Æde.

Bill pour conférer au bureau des travaux publics la propriété d'une certaine partie de Church Street, dans la ville de London.

La chambre se forme alors en comité sur le bill pour amender l'acte municipal du Haut-Canada, et y fait plusieurs amendements dont il est fait rapport, et qui sont agréés ; et ordre est donné de faire la troisième lecture du bill demain.

Le bill pour refondre et amender les lois qui règlent les travaux publics dans cette province, est lu pour la seconde fois. La chambre se forme alors en comité sur le dit bill, y fait un amendement dont il est fait rapport, et qui est agréé ; et ordre est donné de faire la trosième lecture du bill, demain.

Le bill pour amender de nouveau la loi de sommation des jurés du Bas-Canada, est lu pour la seconde fois ; et ordre est donné d'en faire la trosième lecture, demain.

Le bill pour continuer, pour un temps limité, les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins, est lu pour la seconde fois. La chambre se forme en comité sur ce bill, et y fait un amendement dont il est fait rapport, et qui est agréé ; et ordre est donné de faire la troisième lecture du bill, demain.

La chambre se forme en comité sur le bill pour amender la loi relative à la solemnisation et l'enregistrement des mariage, et y fait des amendements dont il sera fait rapport, demain.

La chambre se forme en comité sur le bill pour la meilleure administration de l'asile des aliénés, et après avoir siégé quelque temps, le comité se lève, fait rapport de progrès, et obtient la permission de siéger de nouveau, demain.

La chambre se forme alors en comité sur les subsides, et après avoir siégé quelque temps, le comité se lève, fait rapport de progrès, et obtient la permission de siéger de nouveau, demain.

MM. JULES BONNET & CIE.,
Agents Generaux de Journaux,
24 WALL STREET, NEW-YORK,
Sont nommés agents du PAYS à New-York, et ils sont dûment autorisés à recevoir des annonces et des abonnements aux taux requis par notre Journal. Leurs reçus seront regardés comme paiements.

NOUVELLES ANNONCES.

Monuments aux victimes de 37, 38 et 39.
Réglement concernant la force de la police—Corporation de Montréal.
Récompense de £50—Corporation de Montréal.
Théâtre royal—Opéra Italien.
Le *Journal du Cultivateur*—H. Ramsay.
Bureau d'avocat—Doutre, Daoust et Prairie.
Avis—Doutre, Daoust et Prairie.
Vapeurs pour Buffalo—W. T. Baron.
Aux entrepreneurs, etc.—G. Browne.
Chapeaux français, etc.—Fabre et Gravel.
Vins—Aug. Lamontagne.
Boîtes à toilette—Savage et Lyman.
Fers à repasser—Geo. Hagar.
VENTE PAR ENCAN.
Marchandises, aujourd'hui—J. Scott et Cie.
Lainages, le 20—Stewart et Kerr.

LE PAYS.
MONTRÉAL:
Jeudi, 16 Juin 1853.

Tenure Seigneuriale.

Nous savons que les représentants du peuple qui ont à cœur le réglement des difficultés entre les seigneurs et les censitaires et qui ont travaillé, pendant cette session, à faire disparaître un système de tenure devenu odieux, se proposaient, avant de se séparer, de jeter les cases d'une organisation générale pour accélérer le mouvement, pendant la vacance, et pour préparer un plan acceptable qui devra être soumis à la législature lorsqu'elle s'assemblera de nouveau.

Plusieurs ont déjà écrit à leurs constituants pour les engager à prendre les mesures nécessaires pour organiser, dans chaque paroisse, des comités locaux qui se mettront en rapport avec un comité central dont la mission sera de veiller aux intérêts des censitaires et d'applanir les difficultés et les obstacles que rencontre la solution de ce nouveau problème social.

Le comité nommé par la convention de 1851 devrait reprendre ses travaux, s'il y a possibilité pour lui de le faire ; sinon, une nouvelle convention devra en choisir un autre auquel on donnerait des instructions précises sur la ligne de conduite qu'il aurait à tenir.

On comprendra, néanmoins, que dans une affaire de cette importance, il convient d'agir avec le calme que donne la force, avec la confiance que donne la justice de la cause.

Nous ne savons si les membres du parlement auquel nous avons fait allusion plus haut ont réalisé l'heureuse idée qu'ils avaient conçue, mais ce que nous savons, c'est qu'il est urgent, maintenant que la session est terminée, d'adopter les moyens les plus propres à favoriser le réglement d'une question que les délais et les tâtonnements embrouilleront toujours d'avantage.

Nous insistons là-dessus et nous suggérons à tous les censitaires de faire immédiatement des démarches actives s'ils veulent que leurs efforts soient couronnés de succès.

Assemblée des Irlandais Catholiques.

Mardi dernier, à onze heures et demie A. M. les Irlandais Catholiques de Montréal ont eu une grande assemblée près de l'église de St. Patrice. Il y avait environ mille personnes présentes et tout s'est passé dans le plus grand ordre.

M. G. E. Clerk fut appelé au fauteuil et commença par expliquer le but de l'assemblée.

Ils étaient réunis, non pour prêcher la guerre mais une mission de paix—non pour soulever le feu des passions mais pour l'éteindre.

Il repoussait l'imputation monstrueuse qui avait été faite aux catholiques irlandais des évènements déplorables de ces jours derniers, et il dénonçait, en même temps la conduite inconvenante d'une portion de la presse qui préjugeait une cause dans laquelle aucune décision n'avait encore été donnée.

A la suite des explications données par le président, M. Curran secondé par M. Cogan propose la résolution suivante :

Que cette assemblée tout en déplorant profondément la catastrophe de jeudi dernier, et exprimant sa sympathie pour ceux qui en ont été les victimes, proteste, au nom des catholiques irlandais de cette ville, contre l'imputation qui leur a été faite d'avoir occasionné les troubles qui ont eu lieu dans le voisinage de " Zion church"—adoptée à l'unanimité, ainsi que toutes les autres résolutions.

M. Ryan parla, à peu près dans le même sens que M. Clerk.

Il fit remarquer, en outre, que le *Herald* était tombé dans l'erreur lorsqu'il avait avancé que les vitres des églises protestantes dans Griffintown avaient été brisées durant le service, et qu'il était de son devoir de rectifier les faits. La chose n'avait pas eu lieu pendant le service divin, mais dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin.

Il proposa la seconde résolution comme suit :

" Que cette assemblée a appris avec regret l'attaque qui a été faite sur la chapelle méthodiste dans Griffintown, et sans vouloir rejeter le blâme de cet outrage sur aucune personne ou sur aucun parti, désavouant au nom des catholiques irlandais toute sympathie pour ceux qui s'en sont rendus coupables, cette assemblée désire exprimer son dégoût et son horreur pour tout acte de violence, et que tout catholique ici présent s'engage à prévenir, autant qu'il sera en son pouvoir, tout acte de violence et à amener les coupables à justice."

M. Daly secondé par M. O'Meara proposa la troisième résolution.

" Que cette assemblée proteste contre le langage dont s'est servi une portion de la presse de cette cité, donnant à croire que ce sont les catholiques irlandais qui ont été les aggresseurs dans la soirée du 9 courant."

M.Francis McDonell secondé par M. P. Brennan, proposa la quatrième résolution :

" Que le président et les moteurs et secondeurs des résolutions forment un comité avec pouvoir d'ajouter à leur nombre pour veiller sur les intérêts des catholiques irlandais dans l'enquête qui se fait actuellement, et reçoivent instruction de s'assurer les services d'hommes de profession pour atteindre cet objet."

La cinquième résolution fut proposée par le président.

" Que dans la vue de rendre publics les procédés de cette assemblée, ces résolutions soient insérées dans les journaux de cette ville."

Le président ayant alors dit que si quelqu'un désirait prendre la parole, il serait écouté avec plaisir, plusieurs voix appelèrent : Devlin ! Devlin !

M. Devlin se leva et fit un discours qui fut chaleureusement applaudi.—Puis après quelques observations de M. Bristow du *Pilot* et les remerciments d'usage au président, l'assemblée se dispersa paisiblement.

Encore une augmentation de Salaire.

Notre dernière dépêche télégraphique de Québec nous apprend que son excellence, avisée par ses ministres responsables, a recommandé à la chambre d'assemblée une augmentation de £300 au salaire de l'orateur de cette branche de la législature afin, sans doute, de le mettre sur la même ligne que l'orateur du conseil.

Où allons nous avec un pareil système ? Nous avons blâmé la conduite du ministère lorsqu'il augmentait, sans nécessité, le salaire de ce dernier. Et lorsque nous le voyons poursuivre sans pudeur ce système de gaspillage des deniers publics, que nous reste-t-il à faire, sinon à le dénoncer énergiquement à l'opinion publique qui fera bientôt justice de ces prévarications.

Lorsque les ministres actuels étaient dans l'opposition, ils criaient, eux aussi, contre la folie des dépenses que fesait l'administration qui les a précédés—parvenus au pouvoir, ils firent semblant de vouloir économiser parce que leurs promesses étaient encore fraiches dans l'esprit de leurs constituants.

Mais à mesure qu'ils goûtent les douceurs du pouvoir, ils reviennent sur leurs pas et font précisément ce qu'ils blâmaient si fort chez leurs adversaires, sans même se donner la peine de don. er une raison plausible pour justifier de semblables procédés.

Est-il donc vrai que le pouvoir corrompt les hommes jusqu'à leur faire perdre de vue leurs devoirs et ce qu'ils doivent à ceux dont les intérêts leurs sont confiés ?

Les Mines du lac Huron.

Un correspondant nous donne les renseignements suivants sur cette entreprise encore récente.

La compagnie des mines de cuivre de Bruce, sur le lac Huron, a un capital £300,000 divisé en 60,000 actions de £5 chaque. Cependant il n'y a que 45,398 entre les mains d'actionnaires, le reste appartenant au fonds social.

Il a été payé £2 15s. par action, laissant par conséquent une balance de £1 5s. Ils ont à payer, le 21 courant, un instalement de 1s. 3d, qui mettra la compagnie à même de payer ses dettes.

Dans les premiers temps de la compagnie, elle a fait de mauvaises affaires, mais aujourd'hui ses affaires sont des plus prospères et tendent à la hausse.

Les mineurs gagnent de £7 à £15 par mois, et le travail n'est pas extrêmement dur.

La valeur des actions a beaucoup varié depuis le mois de janvier dernier. Elles valaient alors 15s ; mais dans le mois de mars elles montèrent à 31s. 3d. et aujourd'hui les courtiers leur ont fait subir une baisse et les ramenèrent à 20s. 6d.

Le 21 juin courant, la compagnie ne devra plus rien, et il est probable qu'il ne sera plus fait de demande d'argent aux actionnaires.

Voici les résultats des travaux de la compagnie :

Avant le premier novembre 1852, ces mines avaient produit 250 tonneaux de minerai à 15 par cent, ou 37½ tonneaux de cuivre pur.

Du 1er novembre au 1er mai 1853, elles ont produit 600 tonneaux de minerai à 12 par cent, ou 72 tonneaux de cuivre pur.

Faisant un total de 109½ tonneaux de cuivre pur, valant, à £125 par tonneau, une somme de £13,687 10s.

Depuis le 1er mai, les mineurs, qui sont au nombre de 51 seulement, préparent 150 tonneaux de minerai par mois, à 15 par cent de cuivre pur, c'est-à-dire 22½ tonneaux, valant £2,812 10s.

Les dettes courantes sont de £4,000 dus à la banque de Montréal ;—mais il y a des effets de commerce payés aux mines pour couvrir ce montant, et par un dépôt de £1,400 en caisse.

Les opérations rapporteront au moins un bénéfice clair de £1,000 par mois ; et on s'attend à ce que le dividende qui sera déclaré dans le mois d'octobre prochain sera d'aumoins 5s. par action.

D'après cet exposé, que l'on peut vérifier au bureau de la compagnie, grande rue St. Jacques, notre correspondant engage les Canadiens à s'engager dans cette industrie des mines, qui ne peut manquer de leur être profitable.

Excursion aux Chutes de Niagara.

Nous publions dans notre feuille de mardi dernier, un écrit de notre correspondant d'Albany, qui donnait les détails de l'excursion de plaisir de la législature de l'Etat de New-York aux chutes de Niagara. Notre correspondant, que nos lecteurs connaissent sans doute comme étant M. Hector Fabre, fils de notre honorable co-citadin M. E. R. Fabre, écrivait en même temps une lettre privée, que l'on a bien voulu nous commiquer et d'où l'on nous permet d'extraire les intéressants passages qui suivent :

" Le convoi consistait en six chars, contenant à peu près 300 personnes et trainés par deux locomotives. On trouvait dans l'un des chars des rafraichissements de toute sorte, à l'exception des liqueurs qui avaient été exclues de cette buvette ambulante.

" Parmi les personnes distinguées qui se trouvaient là, on remarquait l'hon. M. Seward, ex-gouverneur de l'Etat de New-York, et actuellement sénateur dans le congrès, l'ex-gouverneur Hunt, M. Weed de l'*Albany Journal*, M. Dana du *New-York Tribune* et grand nombre d'autres hommes publics.

" Le Dr. O'Callaghan, qui était de l'expédition, a été présenté à M. C. D. Brigham, l'éditeur du *Troy Whig*, et lui a reproché la manière brutale dont il avait traité les Canadiens. Je lui ai été présenté un peu plus tard. Il ne démord pas de ses préjugés sur notre compte. C'est un homme d'assez bonne apparence, mais un vrai Yankee dans sa manière de parler et d'agir.

" Le Dr. m'a présenté à l'ex-gouverneur Hunt, qui était le prédécesseur du gouverneur actuel. Le diner qui nous attendait aux Chutes était servi avec une profusion extraordinaire, le champagne coulait à flots ; mais personne ne s'est grisé.

" Je fus présenté à l'hon. M. Seward, après le dîner. Je le retrouvai ensuite sur la rive canadienne où je suis allé voir le *Table rock* avec lui. Il est de taille moyenne, et ne trahit guère ce qu'il est, au premier coup d'œil, vu qu'il est habillé négligemment et sans la moindre cérémonie. C'est, comme vous le savez, un des premiers hommes du sénat, et les whigs le désignent déjà comme le candidat présidentiel du parti, pour la prochaine élection. Il est abolitionniste outré. Il est toujours accompagné d'un domestique nègre, qui est bien mieux habillé que lui et avec lequel il circule et converse, comme avec un ami. J'appelle cela pousser un principe à son extrême conséquence. Pendant que nous marchions avec lui, le Dr. lui fesant remarquer la différence qui existe dans l'aspect des rives américaines et canadiennes : " C'est vrai, dit-il, cela montre notre supériorité sous un rapport, mais les Canadiens sont bien plus grands que nous, en ce qu'ils n'ont pas d'esclaves. Il est douloureux, continua-t-il, de songer qu'ici tout le monde est libre et que de l'autre côté, des hommes sont plongés dans l'esclavage." Nous l'avons laissé sur le *Table Rock*," d'où nous sommes revenus par le pont de suspension."

Procedes du Conseil de Ville.

13 *juin* 1853.

L'assemblée trimestrielle du conseil de ville a eu lieu lundi soir—.En l'absence du Maire, l'échevin Atwater occupait le fauteuil.

Après la réception de plusieurs pétitions, le comité de police fit rapport sur les applications qui ont été faites par diverses personnes pour la charge de Sous-Chef de police, recommandant la requête de M. J. Civalier. —Adopté.

Augmentation de la Police.

Le comité de police fit rapport qu'en autant que la police actuelle est insuffisante pour maintenir la paix de la cité, elle devrait être portée jusqu'au nombre de cent hommes, y compris deux sergents additionnels, et armée de fusils et de bayonnettes dont on ne se servirait que dans les cas d'urgence. M. Papin fait motion que le rapport soit adopté.

M. Coursol propose qu'il y soit ajouté une clause à l'effet d'augmenter les gages des hommes de police, mais M. Papin lui ayant fait remarquer que les gages seraient fixés dans le réglement, M. Coursol retira sa motion.

Après quelques remarques de MM. Leeming, Coursol, Atwater, Campbell, etc., sur la nécessité d'augmenter les forces de la police et en même temps les gages des hommes, ce rapport fut finalement adopté et le réglement passé sur le champ, tel que nous le publions dans une autre colonne.

M. Coursol introduisit un réglement pour prohiber les enterrements dans les limites de la cité,—première lecture.

M. Marchand fit motion que le comité d'éclairage fût requis de s'enquérir des dépenses d'éclairage des rues et de la raison pour laquelle plusieurs parties de la ville ne sont pas suffisamment éclairées quoiqu'il y ait un nombre suffisant de lampes, et d'en faire rapport au conseil.

A la suggestion de M. Coursol, il fut résolu de discontinuer la publication, dans les journaux, de la proclamation émanée vendredi dernier, au sujet de la conservation de la paix dans la cité.

Le conseiller Marchand fit motion qu'une récompense de £50 fût offerte à celui ou ceux qui feraient connaître et amèneraient à conviction la personne ou les personnes qui ont brisé des vitres dans quelques-unes des églises de Griffintown, dimanche soir.

M. Homier suggéra que la somme de $50 serait suffisante, mais la motion fut agréé, et le conseil s'ajourna.

14 *juin*.

M. Atwater au fauteuil.

Présents :—MM. les échevins Grenier, Whitlaw, Whitney, Trudeau, Valois, Larkin ; MM. les conseillers Marchand, Labelle, Bleau, Adams, Homier, McCambridge, Coursol, Papin.

Sur motion de M. Whitney, le rapport du comité des chemins recommandant l'acquisition, de M. Birss, d'une lisière de terrain sur la continuation de la rue Craig, est adopté.

Sur motion de M. Whitney, le rapport du comité des finances recommandant le rejet du rapport du comité de l'hôtel de ville, relativement à une appropriation de deniers pour améliorations à la salle du conseil, est agréé.

Le rapport du comité des finances concernant le dîner donné sous les auspices de la corporation à l'occasion de l'arrivée du steamer *Genova* est adopté, sur motion de M. Whitney, secondé par M. Starnes.

Ce rapport fait voir que le dîner a coûté £249 4s 11d courant.

M. Whitney fait motion que les membres du conseil dont suivent les noms forment un comité spécial auquel seront référés tous les appels concernant les cotisations :

MM. Leclaire, Coursol, Corse, Bronsdon, Tiffin, Papin et Whitney—emportée.

Sur motion de M. Adams secondé par M. Whitlaw, les résolutions suivantes sont adoptées :

Qu'instructions soient données au comité des chemins pour qu'il soit fait une inspection sans délai, et pour obtenir des spécifications sur les travaux et améliorations suivants, savoir :

1o. Tout assèchement nécessaire, pour assécher complètement et efficacement toute la cité, dans toute sa longueur et sa largeur.

2o. Tous pavés de rues et construction de trottoirs maintenant nécessaires, pour la commodité et l'utilité publiques, et pour rendre les rues en état d'être traversées en tous sens avec sûreté et commodité.

3o. Toutes extensions et élargissement de rues nécessaires ou qui pourront être nécessaires par la suite.

Et enfin toutes autres améliorations qui peuvent se présenter, ou qui peuvent être considérées nécessaires pour la commodité et l'avantage du public.

Et que les dépenses de chaque amélioration, dans chaque rue soient estimées séparément, et rapportées séparément à ce conseil.

Et le conseil s'ajourne.

Carnet de Nouvelles.

— A l'assemblée du conseil de ville qui a eu lieu mardi soir, il a été résolu que M. Atwater agirait comme maire de la cité de Montréal durant la maladie ou l'absence du maire, l'honorable Chs. Wilson.

RUCHE LITTÉRAIRE.—Nous avons reçu hier soir, la livraison de la *Ruche* pour juin. Autant que nous avons pu voir, elle est encore en voie de progrès. Une brillante collaboration est désormais attachée à sa rédaction. C'est une preuve que les éditeurs déploient tous leurs efforts pour exprimer leur reconnaissance à ceux de nos concitoyens qui ont encouragé les débuts de leur entreprise. Le temps nous manque pour donner une critique de ce numéro. En entendant que nous en ayons le loisir, voici la table de matières de cette charmante publication :

La *Case du Père Tom* ; *Courrier de Londres, New-York et Paris*, par Mme de Marguerite ; *Amertume* (poésie), par M. Victor ; *Un Quart d'heure de Rabelais*, par un Physiologiste ; *Le printemps*, par M. F. Marchand ; *Revers de Fortune*, par M. L'Ecuyer ; *Sous l'Ormeau*, par M. Baron ; *Agronomie*, par M. Ossaye ; *Un sujet de Fables*, par M. Baron ; *La Caravane*, par Mme Chervet ; *Tablettes Editoriales*, par X. Y. Z ; *Fanatisme Religieux*, par H. E. C.

—Nous avons reçu le premier numéro d'une feuille hebdomadaire qui se publie à San Francisco, Californie, sous le titre de *Catholic Standard*.

Tout en consacrant la plus grande partie de son espace aux intérêts religieux, le *Standard* nous dit qu'il ne sera pas neutre en politique et qu'il sera absolument indépendant de l'influence de quelque parti que ce soit, administrant la louange ou le blâme selon que le pouvoir favorisera ou négligera les intérêts du peuple.

Nous remarquons avec plaisir au nombre des propriétaires du *Standard* le nom d'un de nos compatriotes qui jouissait ici d'une estime méritée,—M. R. D. d'Estimanville.

Nous souhaitons à notre confrère tout le succès que mérite son entreprise.

—Le procès intenté pour libelle par M. Campbell du *Pilot* contre les propriétaires du *Herald*, a été plaidé hier, et le demandeur a été débouté de sa demande avec dépens.

—Hier matin à 2 heures, le feu prit à une fonderie appartenant à M. W. Rodden, dans Griffintown, rue William, et la consuma entièrement. Les prompts secours apportés par les pompiers ont empêché l'élément destructeur de se propager.

LE GENOVA.—Le pionnier de la ligne de steamers transatlantique entre Liverpool, Québec et Montréal, parti de Québec le 15 de mai, est arrivé à Liverpool le 29, après une traversée de 14 jours. Les passagers se sont montrés extrêmement satisfaits de la conduite du capitaine Walter Patton et de tout l'équipage envers eux, durant la traversée.

OPÉRA ITALIEN.—Une compagnie d'artistes sous la direction de Signor L. Arditi, est arrivée dernièrement à Montréal et donnera sa première représentation lundi prochain.

Le public saura, sans doute, apprécier cette heureuse visite qui vient à temps pour faire diversion à l'ennui et à la monotomie ; et l'encouragement que cette compagnie ne manquera pas de recevoir nous est un gage que, chaque année, des amusements nouveaux et variés nous seront offerts.—*Voir l'annonce.*

☞ Nous attirons l'attention des personnes qui tiennent maison sur l'annonce de M. Hagar qui offre en vente des fers à repasser d'une espèce toute nouvelle, et qui dispensent de chauffer les poëles.—A l'heure qu'il est, c'est une invention qu'on trouve précieuse.

☞ Nous attirons l'attention du public voyageur sur l'annonce de la ligne de la malle royale pour le Haut-Canada et Chicago, dont M. Alex. Milloy est l'agent. Cette ligne offre tout le comfort désirable avec les avantages du bon marché.

— Un journal américain nous apprend que Brainard qui a tué sa mère, près de Melbourne, dans les townships de l'Est, a été arrêté à Croton dans l'état de Vermont.

MARINE A VAPEUR DES ETATS-UNIS.—Aucune partie du commerce des Etats-Unis n'a pris un essor si rapide, en peu d'années, que celle qui concerne la marine à vapeur.

Le nombre total des steamers maintenant employés sur la côte est de 625 avec un tonnage de 212,500 tonneaux, employant 11,770 hommes.

A l'intérieur, le nombre de bateaux à vapeur est de 765 avec un tonnage de 204,725 tonneaux, employant 17,607 hommes.

Ainsi, l'effectif de la marine à vapeur se monte à 1390 vaisseaux, 471,226 tonneaux, 89,377 hommes, et transporte, outre le frêt, environ quarante millions de passagers chaque année.

MORSURE DE CHIENS ENRAGÉS.—Un journal anglais dit qu'un vieux Saxon a employé pendant 50 ans, avec un parfait succès, un remède contre la morsure de chiens enragés, au moyen duquel il a sauvé plusieurs personnes ainsi que des animaux, de la mort redoutable par suite de l'hydrophobie.

Le remède consiste à laver immédiatement la plaie avec du vinaigre chaud ou de l'eau tiède, l'assécher et y appliquer quelques gouttes d'acide muriatique qui détruit ou neutralise le poison de la salive, et la cure est effectuée. Ce remède est très simple et s'il est efficace, il mérite d'être livré à la publicité.

LA FEMME LA PLUS AGÉE DU MONDE.—Le *Standard* de Charleston croit que Mad. Singleton du district de Williamsburg, dans cet état, est la femme la plus âgée du monde. Elle est maintenant dans la cent trente-unième année de son âge.

Elle possède encore ses facultés mentales et de tous ses sens, elle n'a perdu que celui de la vue dont elle a été privée à l'âge avancé de 99 ans à la suite d'une attaque de rougeole.

Son énergie corporelle n'a pas souffert de diminution depuis plusieurs années et elle marche encore d'un pas assuré dans sa chambre.

Elle a survécu à tous ses enfants et la plus âgée de ses descendants est une petite fille qui a au-delà de 60. La petite fille de cette petite fille, si elle vivait, aurait aujourd'hui plus de seize ans.

PAR LE TELEGRAPHE.

Bureau—Grande rue St.-Jacques.

(*Rapporté pour le Pays.*)

QUÉBEC, 14 *juin*.

La chambre a adopté le rapport sur les subsides hier soir.

Le gouvernement a fait adopter le paiement du conseil législatif par une voix de majorité.

Les orateurs des deux chambres recevront £800 par année.

Le gouvernement a fait adopter l'augmentation du salaire de l'orateur du conseil par une voix de majorité.

Tous les items des subsides ont été adoptés.

A deux heures, aujourd'hui, l'orateur a déclaré la chambre ajournée par son ordre.

Après quoi il a plu à son excellence le gouverneur-général de clore la première session du quatrième parlement provincial par ce

DISCOURS :

Hon. Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'assemblée législative.

Je puis, après une session d'une durée inaccoutumée, vous relever d'un service plus long dans le parlement.

Je vous remercie pour le soin et l'attention que vous avez donnés aux divers sujets soumis à votre considération.

J'espère que la province tirera avantage, et que ses intérêt moraux et matériels seront avancés par les mesures importantes que vous avez passées.

J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction en donnant l'assentiment royal à l'acte pour augmenter la représentation du peuple en parlement.

Il y a, je crois, raison d'espérer que cette mesure, qui a été sanctionnée par une grande majorité parlementaire, aura l'effet de donner plus de poids aux délibérations de la législature et d'augmenter la stabilité des institutions de cette province.

Messieurs de l'assemblée législative.

Je vous remercie, au nom de sa majesté, pour les subsides que vous avez accordés pour le service de cette année.

Honorables messieurs et messieurs.

La tranquillité qui a depuis quelque temps prévalu dans la province, et qui a prouvé être nécessaire à son progrès et à l'établissement de son crédit, a été, je regrette de le dire, momentanément interrompue à Québec et à Montréal par des troubles provenant d'une controverse religieuse, occasionnant, dans un cas, de déplorables conséquences.

J'ai raison de croire que ces évènements, qui sont un scandale pour la religion que nous professons, sont profondément déplorés par la grande majorité des habitants de toutes dénominations de cette province ; et que les autorités seront pleinement supportées en adoptant telles mesures qui seront nécessaires pour prévenir le retour de tels troubles.

Dans des occasions précédentes, en vous adressant la parole de cette place, j'ai quelque-fois senti qu'il était de mon devoir de m'étendre sur les ressources et les capacités de la province, afin de donner du courage aux personnes qui seraient disposées, dans les temps de dépression temporaire, à désespérer de son avenir.

Je crois, néanmoins, qu'aucune représentation de cette espèce n'est nécessaire.

Les progrès que fait maintenant la province sont si marqués et si décisifs, que personne ne se trouvera qui les mette en doute.

Je n'ai qu'à exprimer l'espoir que l'esprit d'entreprise qui est si généralement répandu, sera tempéré par la discrétion et par la prudence, et qu'une providence bienveillante continuera à accorder au Canada cette protection qui n'est pas moins indispensable dans la prospérité que dans l'adversité.

L'orateur du conseil législatif déclara alors que c'était le plaisir de son excellence le gouverneur-général de proroger le parlement à samedi le 23 juillet prochain.

Le télégraphe nous a transmis, hier soir, une liste des bills sanctionnés par son excellence le gouverneur-général, le 14 de juin, avant de proroger le parlement.

Comme nous avons sur nos tablettes une foule de matière qui requièrent une publication immédiate, nous remettons à un numéro prochain la publication de cette liste qui ne perdra rien de son intérêt par ce retard.

CINCINATI 15 juin.—Les steamers *James Milligan* et *Memphis* ont brûlé dans le bassin, la nuit dernière.

Ils avaient été mis à sec pour quelques jours, vu que l'eau était basse.

La température est extrêmement chaude ici et les moissons en souffrent considérablement.

PHILADELPHIE, 15 juin.—L'arbre moteur du bateau à vapeur *Edward Forrest* s'est brisé, à la hauteur de Kensington. La soupape forcée laissa échapper la vapeur. Il y avait à bord 300 passagers qui ont tous pu se sauver sans accident.

MARCHÉS DE NEW-YORK.—15 juin.

Alcalis fermes—bonne demande—Ventes 200 quarts à $4,75 pour la potasse et $5,12 pour la perlasse.

Fleur—qualité inférieure plus active—

Canadienne ferme—Ventes 3000 quarts à $4,37—Ventes d'Etat $4 et $4,06 pour la sure, $4,50 à $4,62 pour la commune.

Blé—Ventes de bon Canadien à $1,16.

Lard—peu à faire—rare sur le marché—Prix plus fermes—Ventes à $15,87 et $16 pour mess et $13 à $13,25 pour premier.

PAR TELEGRAPHE ELECTRO-CHIMIQUE.
66, Rue des Commissaires.

Dates de Galveston jusqu'au 3.

Le général Clark de New-York, l'ex-gouverneur Paine de Vermont, composant le parti d'exploration envoyé par la compagnie du chemin de fer du Pacifique pour examiner le pays et tracer une ligne à travers le Texas, étaient arrivés à Austin.

Ils devaient partir pour le Fort Graham pour rencontrer le général Rusk avec lequel ils exploreront le pays à l'Ouest d'El Paso.

La fièvre de l'or était moins intense.

ALBANY.—La loi du Maine a passé dans le Sénat par un vote de 17 contre 13.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14.

Beaucoup d'excitation a été créée aujourd'hui dans cette ville par les rumeurs qu'il devait y avoir une insurrection d'esclaves. Information a été donnée à la police, à une heure avancée, hier soir, par un nègre libre qui désigna le chef des meneurs. Celui-ci fut arrêté et trouvé pesamment armé. Il avoua qu'une bande de 2,500 nègres bien organisés avait formé le plan d'attaquer la ville le jour suivant, à diverses places à la fois, y compris le magasin aux poudres—les principales banques.

On devait alors mettre le feu à la ville et donner ainsi le signal aux campagnes voisines de se joindre aux insurgés.

New-York, 15 *juin*.

Le *Journal of Commerce* dit que le gouvernement des États-Unis avait été informé que la politique audacieuse de Santa Anna vis-à-vis des États-Unis s'appuie sur un encouragement secret de l'Espagne—des officiers Espagnols ont place dans les rangs de l'armée de Santa Anna.

MARCHÉS DE NEW-YORK.—15 juin 3 P.M.

Fleur canadienne moins ferme, 900 quarts vendues à $4, 27, partie libre à bord.

Blé en bonne demande—Genesee à $1, 23.—Avoine très lente.—Blé-d'Inde plus ferme. Lard plus ferme—petites ventes à $15,87 et $16.

Bœuf en bonne demande—ventes à 8 et 10c.—Le beurre se vend peu à 12¼ et 16c.

MARCHÉS DE BOSTON.—15 juin 3 P.M.

Fleur ferme.—Genesee $5,25—superfine de $4,50 à $6 25.—Blé-d'Inde plus ferme—vente de *prime* jaune à 66c. Avoine du nord rare et en demande à 49c.

NAISSANCES.

A Terrebonne, le 14, la Dame de M. C. Heney, une fille.

Eaux de Plantagenet.

Les propriétaires de ces Eaux viennent de publier un petit pamplet contenant l'analyse de M. Hunt, et les certificats de médecins et autres sur les vertus de cet agent maintenant connu partout. Parmi ces certificats, nous trouvons le suivant de notre concitoyen M. Leprohon, Inspecteur de Potasse.

—Monsieur, j'ai été affligé depuis plusieurs années d'un rhumatisme inflammatoire, et d'un caractère si douloureux que je n'épargnai ni temps ni argent pour me guérir.

J'étais presque désespéré quand on me recommanda d'essayer l'effet des eaux minérales si abondantes dans ce pays. Je bus abondamment dans le temps des eaux de Varennes et autres, car on m'avait informé qu'elles étaient abondamment salines, mais je ne fus pas soulagé. Il y a quelque temps, je me procurai quelques galons de l'Eau de Plantagenet, et je puis dire publiquement, que l'eau de Platagenet a rétabli ma santé d'une manière efficace.

Je donne ce témoignage volontairement, espérant que cette publication coupera court aux hésitations de ceux qui seraient affligés comme je l'ai été, et qu'ils essaieront les effets bienfaisants de l'eau de Platagenet.

Cette Eau ne peut être obtenue qu'au Dépôt, Place d'Armes, et nul part ailleurs.

MONUMENTS
Aux victimes de 1837 et 38,
SOUSCRIPTION NATIONALE.

CEUX qui désireraient transmettre des CONTRIBUTIONS au COMITE chargé d'organiser les moyens d'élever des **MONUMENTS** à ceux qui sont morts durant ou à la suite de l'INSURRECTION, sont priés d'adresser leurs communications à l'un ou à l'autre des Trésoriers du Comité, aux adresses suivantes:

R. TRUDEAU, ECR., Montréal, rue St. Paul, No. 111.

J. A. GRAVEL, ECR., chez MM. Fabre et Gravel, rue St. Vincent, No. 3, Montréal.

E. R. FABRE,
Président du Comité.

Montréal, 16 juin 1853. 58

THEATRE ROYAL.
ATTRACTION ETONNANTE!

SIX REPRESENTATIONS SEULEMENT
COMMENCANT
LUNDI, LE 20 JUIN 1853,
ASSOCIATION D'ARTISTES.

Compagnie d'OPERA ITALIEN,
COMPOSEE DE QUARANTE MEMBRES,
Sous la direction de
SIGNOR L. ARTIDI.

Prima Dona Soprano,
SIGNORA ROSA DE VRIES.
Prima Dona Comprimaria,
SIGNORA ELISA SIENDEMBURG.
Primo Tenore,
SIGNOR G. FORTI.
Primo Baritono,
SIGNOR F. TAFFANELLI.
Tenor Comprimario, SIG. T. BARATINI.
Primo Basso Profondo,
SIGNOR D. COLLETTI.
Basso Comprimario, SIG. P. CANDI.
Secondo Tenore, SIG. L. PARAZZI.
Seconda Dona, SIGNORA E. BARATINI.
Secondo Basso, SIG. N. BALAGUER.

CHŒUR DES PLUS HEUREUSEMENT CHOISI,
AVEC UN
ORCHESTRE COMPLET ET PUISSANT.

SOUFFLEUR..............SIGNOR LANZA.

Prix d'admission:—Premières loges, 7s. 6d.;—Loges de familles, 5s.;—Parterre, 2s. 6d. On peut se procurer des billets à tous les magasins de Musique et aux principaux Hôtels.

16 juin. 58

CHAPEAUX FRANCAIS,
Tapisseries Françaises,
PARFUMERIE DE LUBIN ET AUTRES,
CHAUSSURES FRANÇAISES POUR DAMES.

Consistant en Souliers de Kid Noir et Bronzé, Maroquin, Cuir Vernis, Satin Noir et Blanc et Prunelle; Brodequins de divers prix et qualités, Bottes pour Messieurs, etc., le tout nouvellement reçu et à vendre chez

FABRE ET GRAVEL,
3, rue St. Vincent.

16 juin. 58

(COPIE.)

Corporation de Montreal.

No. 230.
REGLEMENT

DU CONSEIL DE LA CITÉ DE MONTRÉAL, POUR REVOQUER LES REGLEMENTS 114, 163 ET 214 ET POUR REGLER LA FORCE DE LA POLICE DE LA DITE CITE.

A UNE Assemblée Spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue à l'Hôtel-de-Ville, de la Cité de Montréal, ce TREIZIEME jour de JUIN mil huit cent cinquante-trois par et en vertu de l'Acte de la Législature Provincial, 14 et 15 Vict., Chap. 128, de la manière et suivant les formalités prescrites dans et par le dit Acte, à laquelle dite Assemblée sont présents les deux tiers au moins du dit Conseil, savoir: les membres suivants du dit Conseil:

L'échevin Atwater au fauteuil;—Les échevins: Grenier, Whitlaw, Leeming, Leclaire, Whitney, Trudeau, Valois, Larkin.—Les Conseillers: Tiffin, Cuvillier, Starnes, Corse, Campbell, Marchand, Bleau, Adams, Mussen, Homier, McCambridge, Bronsdon, Montreuil, Thompson, Coursol, Papin.

Il est ordonné et statué par le dit Conseil, et le dit Conseil ordonne et statue par le présent.

Section 1.—Que nonobstant toute chose contenue dans tout réglement ou résolution ci-devant passé par le dit Conseil, la force de Police de la dite Cité se composera à l'avenir comme suit: d'un Chef de Police, de deux Sous-Chefs, de quatre Sergents et de cent hommes ou connétables, capables, et robustes, qui seront armés de fusils ou mousquets légers, et de baïonnettes, à être employées seulement dans les cas de grande nécessité. Que le Chef de Police et les Officiers subalternes seront aussi armés d'épées. Que comme à présent toute la force, y compris le Chef de Police, les Sous-Chefs et les Sergents prêteront serment d'agir comme connétables à l'effet de conserver la paix et d'empecher les vols et autres félonies et d'arrêter les félons et tous ceux qui troubleront la paix. Et les dits Chefs de Police, Sous-Chefs, Sergents et hommes de Police ou connétables, obéiront à tous les ordres légitimes qu'ils pourront de temps à autre, recevoir du Conseil, de la dite Cité de Montréal ou du Maire, ou du Comité de Police du dit Conseil, pour leur conduite dans l'exécution de leurs devoirs. Pourvu que rien ici contenu n'empêchera le dit Conseil, de temps à autre dans la suite, chaque fois qu'il le croira convenable, par résolution seulement et sans la nécessité d'aucun réglement, soit de diminuer la dite force et les officiers d'icelle, soit de l'augmenter ou d'y effectuer tout changement qui pourra être desirable ou nécessaire.

Sect. 2.—Et qu'il soit de plus ordonné et statué, que la nomination du Chef de Police et des Sous-Chefs de la dite force, se fera dans tous les cas, par le Conseil; mais la nomination des Sergents et hommes de Police ou connétables de la dite force, se fera par le comité de Police du Conseil. Que le dit comité de Police, pourra de temps à autre, avec l'approbation du Conseil, faire tels ordres et réglements qu'il croira convenables, concernant le gouvernement général des officiers et hommes de la force, lieux de résidence, leur classification et leur service particulier, leur distribution et inspection, l'espèce d'armes et autres choses dont il sera nécessaire de les pourvoir, et tels autres ordres et réglements concernant la dite force que le dit comité croira de temps à autre expédients pour prévenir toute négligence ou abus, et pour mettre la dite force en état de s'acquitter de tous ses devoirs; et le dit Maire de la dite Cité ou le dit comité de Police, pourra en tout temps congédier de la dite force tout homme de Police ou connétable appartenant à icelle qui négligera de s'acquitter de son devoir ou qui ne sera pas propre à cette charge, et il pourra aussi suspendre aucun officier de la dite force, jusqu'à ce qu'il ait été fait rapport au Conseil de la cause de telle suspension et que le Conseil en ait décidé.

Sec. 3.—Et qu'il soit de plus ordonné et statué, qu'il sera accordé et payé au dit Chef de Police un salaire de deux cents livres courant par année; que les dits Sous-Chefs recevront chacun un salaire de cent livres courant par année; que les dits Sergents recevront chacun un salaire de £75 courant par année, et qu'il sera accordé et payé aux hommes de Police ou connétables, à chacun la somme de 3s 9d par jour pour leurs services.

Sect. 4.—Et qu'il soit de plus ordonné et statué, que le nombre et la situation des stations de Police dans cette Cité pour l'occupation et la concentration de la dite force, seront à l'avenir fixés et réglés par le dit comité de Police, sujets dans tous les cas à l'approbation et à la ratification du Conseil.

Sect. 5.—Et qu'il soit de plus ordonné et statué, que tous les réglements ci-devant faits et passés par le dit Conseil qui sont incompatibles avec les dispositions de ce réglement et nommément le réglement du dit conseil No. 114 fait et passé le 15e jour de mars 1843, "établissant un système et une force de Police efficace dans la dite Cité," le réglement du dit conseil No. 163 fait et passé le 30e jour d'avril 1845, "pour augmenter la force de Police de la Cité, et le réglement No. 224 fait et passé le 28 avril 1851, pour régler la force de la Police de la dite Cité," soient et ils sont par le présent rappelés.

Signé,
CHARLES WILSON,
Maire.

(L. S.)
[Vraie Copie.]
J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

16 juin. 58

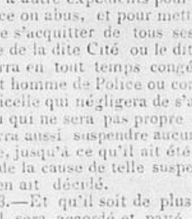

Corporation de Montreal.

PROCLAMATION.
RECOMPENSE
DE
£50.

ATTENDU que des personnes mal intentionées, ont malicieusement brisé les chassis des églises méthodiste et épiscopale, dans Griffintown, quartier Ste. Anne de cette Cité, dans la nuit du 12 au 13 du courant; et qu'il est désirable que les coupables soient découverts et punis;

Le Soussigné, Maire de la Cité de Montréal offre par les présentes, une récompense de

CINQUANTE LOUIS,

à toute personne (n'étant pas le principal coupable) qui donnera telle information qui pourra tendre à l'appréhension et à la conviction, de la personne ou des personnes, coupables de cette offense atroce.

CHARLES WILSON,
Maire.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 14 juin 1853. f—58

FERS A REPASSER AVEC FOURNEAU INTERIEUR
—ET—
FERS POUR TAILLEURS.

CES FERS sont remplis de Charbon et après quelques minutes, on peut s'en servir. La chaleur peut être régularisée par un réfrigérant. On peut s'en servir pendant plusieurs heures sans les remplir.

En fesant usage de ces FERS, vous évitez la chaleur d'un poële en été et épargnez une quantité considérable de charbon.

DIVERSES DIMENSIONS à vendre par
GEO. HAGAR.
A l'ancien magasin de Poêles,
103, rue Notre-Dame.

16 juin. 58

DOUTRE, DAOUST ET PRAIRIE,
AVOCATS,
RUE ST. GABRIEL, NO. 31 MONTREAL.

MM. D. D. et P. ont des Associés aux Circuits de Beauharnois et de l'Assomption, et ils suivront personnellement les Circuits de Vaudreuil, des Deux-Montagnes et de St. Jean.

AUX CAPITALISTES
ET AUX
Proprietaires d'Immeubles.

LES CAPITALISTES qui ont des argents à placer soit à constituts, soit dans l'acquisition de propriétés, de débentures, d'actions de banque de chemins de fer, de mines, etc., de même que les PROPRIETAIRES d'immeubles, de constituts, de débentures ou d'actions de banque, de chemins de fer, de mines, etc., et qui désirent les vendre, obtiendront, en s'adressant au bureau des Soussignés, des informations qui pourront les mettre en rapport avec les personnes qui cherchent des transactions de ce genre.

Des arrangements pris avec le bureau d'enregistrement de Montréal mettent celui des Soussignés qui s'occupe de cette matière, en état de fournir des informations précises et des garanties sur la position hypothécaire des biens fonds qui sont dans le marché.

BUREAU RUE ST.-GABRIEL No. 31, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, Montréal.

DOUTRE, DAOUST ET PRAIRIE,
Avocats.

16 juin. 58

LE JOURNAL DU CULTIVATEUR
[FARMER'S JOURNAL.]
ET TRANSACTIONS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,

No. 2—DEUX ÉDITIONS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS JUSTEMENT PUBLIEES.

CE numéro, entr'autres matières intéressantes, contient une liste des Prix qui seront accordés à la Grande Exhibition Provinciale, qui aura lieu prochainement à Montréal.

Prix du *Farmer's Journal* 2s. par année payable d'avance.

Prix des annonces, 3d. pour chaque neuf mots.

H. RAMSAY.
Editeur.

Montréal, 16 juin. 58

1853. 1853.

PAR LE LAC ONTARIO.

La plus Courte et la plus Expeditive des routes pour l'Ouest,

DIRECTE A BUFFALO EN 40 HEURES.

Les Steamers Splendides
JENNY LIND......Capt. L. MOODY,
BRITISH QUEEN...Capt. J. LAFLAMME,
BRITISH EMPIRE..Capt D. S. ALLAN,

PARTIRONT cet après-midi, à UNE heure, du Bassin du Canal, à Montréal, et de Lachine, à l'arrivée des chars qui laissent Montréal à 3.40 pour Ogdensburg et les ports sur le fleuve. Les vaisseaux ci-dessus sont en connexion, à Ogdensburg, avec la ligne de l'Express des steamers américains se rendant directement à Toronto et Lewiston, et déposeront les passagers à Buffalo plus tôt qu'aucune autre ligne ne pourrait le faire.

Les arrangements sont faits de manière que les steamers ci-haut se rencontrent au Cap Vincent avec les steamers *Higlander*, *Champion* et *May Flower* pour Kingston, Cobourg, Port Hope, Borna Head, Darlington, Oshawa, Shelby, Toronto et Hamilton; aussi tous les ports importants sur le côté américain du lac Ontario.

A Buffalo, ils sont en connexion avec les lignes régulières de l'Express pour Cleveland, Sandusky, Toledo, Détroit, Chicago, Milwauski et St-Louis, offrant ainsi une communication non interrompue de Montréal à toutes les places dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

☞ Les passagers ont le privilége d'arrêter aux Chutes de Niagara ou à aucune autre place qui peut offrir de l'intérêt sur la route.

Pour les billets, s'adresser à l'office, No. 24, rue McGill.

W. T. BARRON,
Agent.

16 juin. 58

AUX CONSTRUCTEURS, Etc.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues le 21 du courant pour les Travaux à faire et requis pour la construction de VINGT-DEUX CHAMBRES additionnelles dans l'HOTEL DU STEAMBOAT, à TROIS-RIVIERES, suivant les Plans et Spécifications qu'on peut voir au Bureau de

GEORGE BROWNE.
Architecte.

16 juin. 58

CHAMPAGNE DE "BOUZY" ETC.

DERNIÈREMENT REÇUS—
275 paniers de CHAMPAGNE "BOUZY," "SILLERY" et "AY" directement des Propriétaires, et à Vendre en entrepot, ou droits payés.

AUG. LAMONTAGNE,
Seul Agent,
Chambres Commerciales,
Vis-à-vis MM. Gilmour et Cie.

CLARET,
EN BARIL ET EN BOUTEILLES.

REÇU par "*Germania*" du Havre, *via* New-York, et directement des Propriétaires—

24 barriques de VINS de BORDEAUX, de Barton et Guestier, Rouge et Blanc environ £7, 10s. par barrique de 60 gallons.

200 caisses de toutes sortes, de 15s. à 100s la douzaine.

—AUSSI—

PORTS de SANDEMAN ET CIE, en quarts de pipe.
SHERRIES de PEMARTIN do
BRANDIES Supérieurs (*Cognac*) en pipes et quarts de pipes.
CIGARES choisies de la HAVANE.

A Vendre en Entrepot ou droits payés.
AUG. LAMONTAGNE,
Chambres Commerciales,
Vis-à-vis MM. Gilmour et Cie.

15 juin. 58

BOITES A TOILETTE.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de BOITES A TOILETTE, en Cuir, d'une qualité supérieure et complètes pour Dames ou pour Messieurs.

SAVAGE ET LYMAN,
Rue Notre-Dame.

16 juin. f—58

ROBERT DEAN,
PREMIER PRIX
MANUFACTUREUR DE VALISES,
174, RUE NOTRE-DAME, 174;
MONTREAL.

14 juin. dm—57

PIERRES MEULIERES,

500 MAGNIFIQUES PIERRES pour MOULANGES attendues de jour en jour venant du Havre.

ED. MASSON,
150, rue St. Paul.

11 juin. 56

MAISON DE L'UNIVERSITE,
103, RUE NOTRE-DAME, 103,
MONTREAL.

LES Messieurs difficiles dans le choix des ETOFFES à PANTALONS et à GILETS, en trouveront un assortiment supérieur à l'établissement ci-dessus.

—AUSSI,—

Une belle variété de DRAPS D'ÉTÉ pour HABITS de PROMENADE ou d'AFFAIRES, égal pour la qualité et le fini à ce qu'on peut trouver de mieux dans la ville; le tout reçu de Paris par les derniers arrivages.

Le soussigné prend la liberté de rappeler à ceux que cela peut intéresser, qu'il est le seul autorisé à faire les

Costumes Clericaux, Academiques et Legaux.

Il continue à manufacturer ses GUÊTRES renommés, et pourra maintenant offrir aux commerçants, en gros, un article supérieur à un prix plus réduit que ne peuvent le faire ceux qui l'importent.

Les personnes qui le désirent pourront avoir leurs noms frappés en dedans.

Un bel assortiment de CRAVATES FRANÇAISES et de GANTS de KID FRANÇAIS.

JAMES FLEMING.

14 juin. am—57

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTREAL. }

Dans la Cour Superieure.
SEANCE HEBDOMADAIRE.

Lundi, le treizième jour de juin, mil huit cent cinquante-trois.

PRESENS:
L'honorable M. le Juge DAY.
" M. le Juge SMITH.
" M. le Juge MONDELET.

No. 1896.

JEAN BRUNEAU, Ecuier, Marchand de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal,

Demandeur.

vs.

HONORÉ DUCHESNEAU, JEAN-BAPTISTE PROULX dit CLEMENT et FRANÇOIS-XAVIER LANTHIER, Marchands associés, ci-devant faisant commerce en la paroisse de Ste. Scholastique et en la paroisse de St. Jérome, dans le dit district, sous les noms et raison de DUCHESNEAU, PROULX et LANTHIER, le dit HONORE DUCHESNEAU, actuellement commerçant en la paroisse St. Jérome et le dit JEAN-BTE. PROULX dit CLEMENT actuellement absent de cette Province, et le dit FRANÇOIS-XAVIER LANTHIER, actuellement commis en la Cité de Montréal, dit district,

Defendeurs.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de RODOLPHE LAFLAMME, ECR., Avocat du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de F. M. Lepailleur, un des huissiers de cette Cour écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le dit JEAN-BTE. PROULX dit CLEMENT, un des Défendeurs a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, que le dit JEAN-BTE. PROULX dit CLEMENT soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelle de cette cité appelé "*Le Pays*" et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelle de cette cité appelé "*Montreal Herald*" notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement; et sur le défaut du dit Défendeur JEAN-BTE. PROULX dit CLEMENT de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Par la Cour.)
MONK, COFFIN ET PAPINEAU,
P. C. S.

14 juin. 57

ÉTABLISSEMENT DE MODISTE
DE NEW-YORK.
MADEMOISELLE GUEREN.

ANNONCE que ses CHAMBRES d'EXHIBITION, 176¼, rue Notre-Dame, sont OUVERTES depuis JEUDI, le 9 de Juin. Elle espère que la variété et la richesse de son présent assortiment qui comprend les MODES ANGLAISES, FRANCAISES et AMERCAINES les plus récentes, induiront les Dames à l'honorer d'une visite.

Ayant agrandi son échoppe, elle annonce de plus qu'elle a ajouté à son magasin de MODES un DEPARTEMENT où elle pourra exécuter tous les ordres pour parures, sur une grande échelle. Suivant le système d'exécution employé dans ce département, lequel est certainement nouveau en Canada, les Dames sont respectueusement informées qu'elles ne seront pas exposées à l'inconvénient si désagréable d'essayer plusieurs fois les hardes. Après la première visite, elle garantit que les articles de toilette feront parfaitement.

MANTILLES FAITES dans le dernier goût.
ROBES de DAMES TAILLEES et AJUSTEES pour 3s. 9d.

Elle a besoin de MODISTES et de COUTURIERES.

14 juin. am—57

AVIS.

LA raison commerciale existant jusqu'à ce jour sous le nom de DAVID ET MILLET, marchands, No. 16, rue St. François-Xavier, est dès aujourd'hui DISSOUTE d'un commun accord. Les affaires seront continuées par D. MILLET qui est seul chargé de collecter les dettes dues à la société et de régler toutes demandes contre elle.

H. J. DAVID.
D. MILLET.

MARCHANDISES FRANCAISES.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a pris en FRANCE des arrangements tels qu'il peut sous peu de temps exécuter tous les ORDRES qu'il recevra pour des MARCHANDISES de France telles que LIVRES, MUSIQUE, MEUBLES, BIJOUTERIES, MARCHANDISES de haute nouveauté et d'Etape, etc.

D. MILLET,
16, rue St. François-Xavier.

11 juin. f—56

11, RUE ST.-FRANCOIS-XAVIER, 11.
MM. LAMOTHE ET FRERE,

ONT l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis, qu'ils ont complété leurs arrangements et qu'ils sont prêts à exécuter tout ordre qu'on voudra bien leur confier.

La célébrité des maisons d'où ils s'approvisionnent est une infaillible garantie de la qualité de leurs VINS, EAU de VIE, LIQUEURS et autres articles qui leur sont consignés.

MM. L. et F. référent avec confiance aux noms suivants:

MM. Barton et Guestier, Bordeaux.
" Focke et Brandenburg, "
" Dinet Peuvrel et Fils, (Avize.)
" Moet et Chandon, Epernay,
" Vivant-Martin et Chauvot, Châlons.
" C. Marey, Nuits.
" R. Bruninghaus, Nuits.
" Sandeman et Cie., Oporto.
" Pemartin.
" Hulstzamp, Zoon et Molyn, Rotterdam.
" Henkell et Cie., Mayence sur le Rhin.
" Longuet, Père et Fils, Cognac.

Un vaisseau est attendu chaque jour d'Italie, chargé de VINS et d'HUILES.

Les CIGARES à leur établissement sont aussi des meilleures manufactures et des plus doux parfums,—prix suivant les qualités.

9 juin. aa—55

SEL.

10,000 MINOTS en Gros ou en Quart
A vendre par
THEODORE HART.

9 juin. am—55

VENTES PAR ENCAN.
PAR J. SCOTT ET CIE.

MARCHANDISES SECHES.
AUJOURD'HUI.

AUX Salles d'Encan des soussignés, 147, rue St.-Paul, sera vendu, Jeudi le 16 du courant, un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES pour la SAISON, comprenant en partie—

Draps larges superfins
Casimires et Doeskins noirs superfins
do do de goût
Satinettes et Cachemirettes
Velours de coton, noirs et de couleur.
Bouragans unis et frappés
Drills de Toile bruns et rayés
Toile à Blouse et de Hollande, brune
Toile à planteur
Jeanne et Coton, bleus de Kentucky
Coutils rayés
Frappés de Madder (7-8 et 9-8)
Cachemires et de Laines
Alpacas lustrés et Cobourgs
Silicias et Cabans plissés
Toile à drap
Ginghams et Cravates
Mousseline unie et rayée
Gros de Naples noir et de couleur
Mouchoirs rouges de Turquie et de Madder
Laine de Berlin et coton à tricoter
Sacs de coton
Chapeaux de dames et chapeaux de feuilles de Palmier
Fil de Toile, etc.
Brandebourgs et Franges
Passementerie, etc.

Vente à DEUX heures précises.
JAMES SCOTT ET CIE.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS en écrit seront reçues d'ici au 20 du courant, par les Syndics nommés à la confection en neuf, en Pierre et en Bois du Pont du Village de Napierville. Pour Plans et Devis s'adresser au soussigné au Village de Napierville.

J. G. LAVIOLETTE.

11 juin. c—56

EPICERIES NOUVELLES.

MONSIEUR EDOUARD MASSON a l'honneur d'informer le public en général, et les Marchands de la Ville et de la Campagne qu'il a ouvert son établissement au

No. 150, RUE ST. PAUL,

presqu'en face de L'HOTEL-DIEU, et qu'il y a dans ses voûtes les articles d'EPICERIES et de GROCERIES les plus variés que puisse offrir le marché de Montréal.

Tous ses VINS, EAUX DE VIE, LIQUEURS, THES, CAFES, TABAC, CIGARES, etc., etc., sont importés des maisons les plus respectables, et par leur ancienneté, et par la qualité supérieure de leurs produits.

Si la PONCTUALITE, la *libéralité des conditions* et la MODICITE DES PRIX *sont une garantie de succès*, M. Edouard Masson se flatte qu'il obtiendra dans son commerce, un PATRONAGE LIBERAL.

9 juin. aa—16

AVIS.

LES personnes qui étaient témoins du FATAL EVENEMENT qui eut lieu dans le voisinage de Zion Church, JEUDI SOIR, sont priés de communiquer immédiatement avec le secrétaire du COMITE nommé à l'assemblée publique tenue hier, 10 juin, qui sera visible tous les jours de 9h. A.M., à 4h. P.M., à son bureau, No. 49, petite rue St. Jacques.

Par ordre du comité exécutif.
F. W. TORRANCE,
Secrétaire.

11 juin. c—56

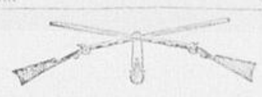

DEMENAGEMENT.

WILLIAM HALL, ayant TRANSPORTÉ son Magasin des Chasseurs et sa Manufacture de Fusils au No. 106 rue Notre-Dame, a l'honneur d'informer ses Amis et le Public qu'il reçoit maintenant par plusieurs Vaisseaux au Port un assortiment de FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, POUDRE, PLOMB, CAPSULES, etc., etc., aussi un assortiment de LIGNES à PECHER, etc., PERCHES, qu'il vendra à ses bas prix habituels.

N.-B. Réparations de Fusils faites avec promptitude et élégance.

7 juin. am—54

WILLIAM STEWART,
PLOMBEUR ET POSEUR DE GAZ,

AYANT commencé des Affaires, au coin des rues Craig et St. Antoine, espère, par une stricte attention et des prix modérés, mériter une partie du patronage de Montréal et des environs.

ROBINETS GALVANISÉS, de toutes descriptions, posés aux pompes.

7 juin. am—54

MARCHANDISES NOUVELLES.
L. C. BARBEAU,
102½, SUR LA RUE ST. PAUL, 102½,

ENSEIGNE DU MOUTON BLANC

MONTREAL.

VIENT de recevoir et reçoit tous les jours, des marchandises des Etats-Unis, d'Angleterre et de France, propres pour cette saison.

Il invite ses pratiques et le public en général à venir visiter ses marchandises qui sont d'un goût et d'une nouveauté supérieurs à tout ce qui s'est importé jusqu'à ce jour.

—AUSSI—

Il a toujours en main, un large assortiment de Hardes faites, Chapeaux de paille, pour Dames et Messieurs, Chapeaux à la Kossuth et ditto de soie noire, première qualité.

Indienne à la livre en quantité.

☞ Les pratiques doivent se rappeler qu'un seul prix leur est demandé.

L. C. BARBEAU prendra en échange de marchandises de MM. les marchands des campagnes toutes espèces de bois de chauffage, quelqu'en soit la quantité.

7 juin. bm—54

RIZ INDES ORIENTALES—200 sacs Vrai Prime, à Vendre par,
JAMES TORRANCE.

PIERRE BLEUE—300 boites, de 28 lbs et 14 lbs, à Vendre par,
JAMES TORRANCE.

2 juin. 52

NOUVEAUTES,
W. BENJAMIN & CO.

ONT l'honneur d'annoncer au Public que leur assortiment est maintenant l'un des plus complets de cette ville, comprenant toutes les plus GRANDES NOUVEAUTES DE LA SAISON sur lesquelles ils invitent une attention particulière, tant pour la qualité des marchandises que pour le BAS PRIX auquel elles seront offertes.

Connus comme ils l'ont toujours été pour leur Magnifique assortiment de SOIES et PATRONS de ROBES qu'ils ont toujours tenu, la présente saison surpasse de beaucoup les précédentes importations; et comme ils ont à présent et un magasin sans égal pour la Clarté et l'ombre, les dames peuvent acheter en toute confiance.

21 mai 47

H. A. FISSIAULT, NOTAIRE, coin des rues Craig et Hermine, No. 129.

14 juin fm 57

Fete de St. Jean-Baptiste.

FEUX d'ARTIFICE de toutes sortes venant d'être reçus et à Vendre par
S. J. LYMAN ET CIE.
Place-d'Armes.

7 juin. c—54

VENTES PAR ENCAN.
PAR STEWART ET KERR.

FONDS DE BANQUEROUTE.
DEMAIN.

SERA VENDU sans réserve, par ordre des procureurs, aux Salles d'Encan des soussignés, 225, rue St.-Paul, VENDREDI, le 17 juin, Un fonds de MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, FERRONNERIES, etc., provenant d'une Banqueroute.

Le Fonds est bien assorti et en bonne condition, les Marchandises ayant été achetées l'automne dernier.

Vente à DEUX heures précises.
STEWART ET KERR.

VENTE SPÉCIALE
DE
Lainages Anglais, Français, Allemands, Americains et Canadiens.

SERA OFFERT en Vente aux Commerçants, 225, rue St. Paul, LUNDI le 20 de Juin, le Contenu de 100 balles de LAINAGES ANGLAIS, FRANÇAIS, ALLEMANDS, AMÉRICAINS et CANADIENS, dernièrement reçus par la voie de Boston et du St. Laurent, comprenant—

Draps Superfins de l'Ouest de l'Angleterre
do do du Yorkshire
do do Allemands et Français
Casimires et Doeskins do do
do do Noirs de l'Ouest de l'Angletere
Doeskins et Tweeds Allemands, de Goût
Witneys Allemands Ombrés et de Couleur naturelle
Draps Noirs, Bleus, (Invis.) Verts et Olive de Vénise
Doeskins Ombrés pour l'été (6-4)
Doeskins Allemands rasés deux fois
Nouveaux Tweeds d'Edimboro'
Draps Gris du Canada "Cobourg"
Satinettes Américains, Unis et de Goût
Drap de Lion, Noir et de Couleur
Flanelles Ecarlate et Blanche et Serge de Laine
Châles et Mouchoirs de Laine, Quarrés et Long

Les Articles ci-dessus sont d'une qualité supérieure, reçus directement des Manufactures la semaine dernière et peuvent être recommandés avec confiance aux Acheteurs. Vû les avances récentes dans le prix des Marchandises en Laines en Europe et aux Etats-Unis, cette Vente présente aux Acheteurs une bonne occasion de faire leur provision pour l'Automne. La Vente devra être sans reserve.

Vente à UNE heure précise.
STEWART ET KERR.

Les Soussignés ont reçu ex *St. Lawrence* une consignation de Drap Superfins de l'Ouest de l'Angleterre, qu'ils offrent à très petit profit sur le coût sterling.

STEWART ET KERR.

LE TATTERSAL DE SOREL.

LA VENTE mensuelle de CHEVAUX, VOITURES, ANIMAUX, MEUBLES, etc., aura lieu au "TATTERSALL DE SOREL" les derniers MARDIS de chaque Mois durant l'année.

JAMES ALLEN.
Encanteur.

Sorel, 27 Sept. 1852 aa 94

Manteaux de Chemines Marbres,
DESSUS DE TABLES,
COLONNES, ETC.

Maison Metropolitaine de Poeles et Fournaises a air Chaud.

T. M. RODDEN,
51, *GRANDE RUE ST.-JACQUES*, 51.

INVITE le public à visiter son assortiment de POELES de Cuisine, de Passage, de Parloir, FOURNAISES à Air Chaud de Culver pour chauffer les bâtisses de toutes dimensions. Manteaux de Cheminés Marbrés, avec Grilles et Garde-Feu.

AGENT POUR LA COMPAGNIE DE GRILLES EN FER DE L'ATLANTIQUE.

Grilles de Cheminées posées à court avis.
Couchettes, Tables et Chaises en fer
Balances de Comptoirs et en gros.

7 juin. aa—38

AVIS.

LE Soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il s'est établi aujourd'hui en cette ville comme MARCHAND de VIN et à COMMISSION.

S'étant procuré la seule Agence en Canada du célèbre "BOUZY" et autres CHAMPAGNES de la Maison DINET, PEUVREL ET FILS, Avize (Marne,) et ayant aussi fait des arrangements avec M. C. MELETTA, 58, New Street, New-York, qui représente les Maisons bien connues de BARTON ET GUESTIER, Bordeaux; SANDEMAN, Oporto; RUINART, PERE ET FILS, Rheims; C. MAPPES, de Mayence sur le Rhin; C. MAREY, NUITS, et autres, (pour la vente de tous ses Vins, etc.,) lui permettant par là de vendre au prix d'importation, il aura constamment en main, droits payés et non payés, des approvisionnements de VINS, etc., des maisons ci-dessus; et il espère que leur renommée lui procurera le patronage qu'il sollicite.

AUG. LAMONTAGNE,
Commercial Chambers.
Vis-à-vis MM. Gilmour et Cie.

7 juin. f—54

FERRIER & CIE.,
MARCHANDS DE FERRONNERIE,
COIN DES RUES ST.-PAUL ET ST.-FRANCOIS-XAVIER,

Nouvelle entrée aux Magasins en Gros et Bureau, **No. 35, Rue St.-François-Xavier,**

ONT reçu par les premiers arrivages du printemps, leurs IMPORTATIONS ordinaires de GROSSE FERRONNERIE et de TABLETTE,

Et dechargent

Du *Sarah Mary, Alice Gill, Amy Ann, Home* et *White Cloud*, maintenant au Port—

12000 Barres Fer Anglais et Ecossais assorties
2000 Rouleaux do do do
1650 Feuilles do do do
1280 Rouleaux Fer à Crochets
250 Do do Bandes
190 Do do Feuilles

FERRIER ET CIE.

7 juin. ajm—53

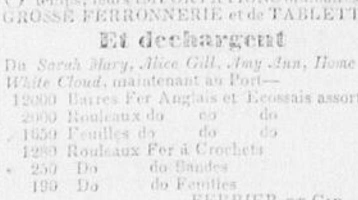

CHARLES LINLEY.
MANUFACTUREUR DE SOUFFLETS,
VIS-A-VIS L'EGLISE DE ST. GEORGE
Rue St. Joseph, Fauborg Récollet, Montréal,

PREND la liberté d'informer le public et ses amis qu'il a toujours en mains un assortiment général de SOUFFLETS de toute espèce qu'il vendra en gros et en détail aux plus bas prix du marché.

☞ Les acheteurs sont priés de passer à sa boutique avant d'acheter ailleurs. 50 aa

DOMICILES DES SERVANTES CATHOLIQUES
AU BUREAU D'ENRÉGISTREMENT
DES
SERVANTES DE FLYNN,
Et au Magasin de livres de seconde main.
No. 13, rue St. Alexandre,
Vis-a-vis l'Eglise de St. Patrice.

LES FAMILLES qui ont besoin de SERVANTES peuvent être sûres qu'aucune ne sera recommandée par ce bureau dont le caractère en pourrait soutenir l'examen. Les servantes peuvent aussi être sûres que leur intérêt sera considéré.

ON VEND DES LIVRES DE SECONDE MAIN BON MARCHÉ.

25 juin.

ON A BESOIN DE SERVANTES à ce Bureau, qui pourraient donner de bonnes recommandations. Aucune autre ne peut faire application aa 55

VENTES PAR ENCAN.
PAR BENNING ET BARSALOU.

AUX magasins des Soussignés, SAMEDI prochain, le 18, sera vendu un grand assortiment de MARCHANDISES de SAISON, consistant en—

Draps, Casimires, Doeskins, Cobourg DeLaines, Orléans, Alpacas, Indiennes, Cotons Bleus, Jaunes et Barrés, Coton Carcaudé à Tabiter, Châles Indiana et Mouchoirs, Bas, Gants, Gros de Naples, Toiles, Satinets, etc.

—AUSSI—

Appartenant à un Fonds de Détail,
10 caisses Marchandises Taillées
—Et, pour clôre des consignations,—
100 bales Ouate Blanche et Noire
50 do do do do

Vente à DEUX heures précises.
BENNING ET BARSALOU.

Cr. GALIBERT FRERES,
156½, RUE ST. PAUL. 156½,
Au coin des Bâtisses Neuves.
IMPORTATEURS DE

PEAUX de VEAUX FRANÇAIS, de leur Fabrique de Bordeaux.

VEAUX VERNIS, et MARROQUINS de Paris.

AMENDES, VINS de Champagne, et autres.

7 juin. 23

THES FRAIS,
DIRECTEMENT DE CHINE.

MAINTENANT OUVERT chez R. THOMAS, Grande rue St. Jacques, Coin de la rue Bleury, un assortiment choisi de THÉ NOIR et VERT, dont une partie vient directement de Chine, ex *John Dugdale*.

4 juin. fm—53

LES VEILLEES CANADIENNES; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'instruction publique. Par M. F. OSSAYE, 1 joli volume, prix 1s 3d.

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPTABILITE AGRICOLE ou méthode sure et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme, vu et approuvé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de l'Etat de New-York, par LE MEME, Prix 7½d.

Une remise de 10/0 est accordée a ceux qui prennent à la douzaine.

En vente chez,
FABRE ET GRAVEL,
3, rue St. Vincent.

4 juin. 53

DE LAGRAVE ET CIE.,
38, RUE NOTRE-DAME, 38,
Chateau Lafite, St.-Julien et Champagne.

LES soussignés offrent en vente les vins suivants, savoir: CHAMPAGNE MOUSSEUX venant d'une des premieres maisons d'Epernay; CHATEAU LAFITE, reçu en ligne directe des propriétaires du Chateau, en double fût, et en caisse d'une douzaine de bouteilles; ST.-JULIEN SAUTERNE, VIN DE GRAVE, HOCK, LIQUEURS, EAU VERTE, PORTO ET MADERE. Aussi quelques CONSERVES alimentaires et quelques PARFUMERIES.

DE LAGRAVE ET CIE.

Orgues Harmonium.

LES soussignés sont prêts à recevoir des commandes pour Paris, pour des ORGUES HARMONIUM, d'une qualité supérieure, de la fabrique d'Alexandre, ou de M. De Bain, deux des premiers manufacturiers de Paris.

DE LAGRAVE ET CIE.

Cloches d'Eglise.

LES soussignés ayant toujours été dans l'habitude depuis plusieurs années d'importer des CLOCHES d'EGLISES, informent les fabriques qu'ils sont toujours en relations avec la maison MEARS ET Co. de Londres, et qu'ils peuvent toujours en faire venir, telles que celles qu'ils ont fait venir pour Boucherville, Pinoasrie et St.-Rémi, par jeux de trois ou séparées.

A Vendre.
Fromage de Gruere 1er qualite.
DE LAGRAVE ET CIE.

AGENCE DE QUINCAILLERIE AMERICAINE.
EN GROS SEULEMENT—COLIS NON ROMPUS.

LES arrangements pris par les Soussignés avec des Corporations qui Manufacturent le fer aux Etats-Unis, leur permettent d'offrir toute sorte de QUINCAILLERIE Canadienne ou Américaine, (sauf de rares exceptions) aux anciens prix et quelquefois à des prix réduits, malgré la hausse de la matière première des mêmes Marchandises en Angleterre.

Les soussignés, en conséquence, sollicitent respectueusement de leurs Pratiques et des Commerçants un examen de leur prix et de la variété augmentée de leur fond de magasin.

AGENCE DE

La Compagnie Douglas, Manufacturant les Haches, les Tranchants et les Outils.
Les Compagnies de Faula de Farwell et de North Wayne.
La Compagnie de Ceintures de Boston.
La Compagnie de Ceintures de Cuir Etiré de Pautucket.
Du Moulin de Cresson de Scies Circulaires, de travers et autres Scies de Philadelphie.
Des Forges de Hanover,—Essieux de Voitures, etc., Pelles et Bêches.
Des Usines de Fer Union,—Serrures, Boutons de porte, Verrous, Balances, Marteaux, etc., etc.
De la Compagnie Manufacturière de Westville Augur et d'Augur Bitt.
Et des Importateurs de Quincailleries de toute sorte, Américaine, Allemande, de Birmingham de Sheffield.

AUSSI,
Agents de la Compagnie de Providence, Manufacturant des Chaussures de Gomme Elastique.

HIBBARD ET CIE.,
190, Rue St. Paul.

Montréal, 21 Avril 1853. aa-38

AVIS.
Etablissement de MODISTE a Montreal
No. **162**, *RUE NOTRE-DAME.*

MADAME ROBINSON et sa DEMOISELE annoncent aux Dames et aux Etrangers qui visitent la cité, qu'elles ont ouvert plusieurs boites de BONNETS-CHAPEAUX de formes magnifiques et nouvelles. COIFFES de toutes sortes; CHAPEAUX de Leghorn pour enfants; CHAPEAUX de Fantaisie, nouvelles formes. BONNETS DE PAILLE, nouveaux genres. Ventes faites à peu de profit, mais pour argent comptant.

On demande QUATRE ou CINQ Apprentifs et DEUX bonnes Modistes.

19 mai. aa—21

MAGASIN DE HARDES
ET LIBRAIRIE DE
PETTON,
Vis-A-Vis le Marche Bonsecours, Rue St.-Paul.

M. PETTON, reconnaissant du patronage qu'il a reçu, informe respectueusement les citoyens de Montréal et le public, que ses magasins dans le marché Bonsecours et le Bas de Mme McAuley, *Few Market Hotel*, sont fournis de hardes neuves et de seconde main, des meilleures qualités, qu'il offre à vendre ou à échanger.

La LIBRAIRIE est aussi fournie d'ouvrages RELIGIEUX et HISTORIQUES les mieux choisis à bas prix.

Les Dames et les Messieurs qui veulent se défaire de vieilles hardes, sont priés de passer à ses magasins, ou à sa résidence rue St.-George, N° 14, quatre portes de la rue Craig, où il paiera les plus hauts prix.

31 mars. aa—25

HABILLEMENTS POUR DES MILLIONS.

SAMUEL CLIFFORD,
No. 9, Rue Mc Gill,
MAGASIN D'HABILLEMENT,
EN GROS ET EN DETAIL.

S'ETANT défait de tout son fonds de la dernière saison, et s'étant procuré un assortiment entièrement nouveau, désire attirer l'attention du Public. La rivalité universelle qui prévaut sur le Commerce a induit M. S. C., a faire de tels efforts qu'il ne puisse que tourner en sa faveur.

Son fonds de HARDES FAITES comprend un grand assortiment d'HABITS et SACKS, HABITS de CHASSES et de FLANEUR, PANTALONS et GILETS; et un grand assortiment de HARDES d'ENFANTS.

Pendant que S. C. achète et vend beaucoup, il peut se contenter de petits profits. S. C. espère que par la manière franche dont il annonce ses préparations de cette saison, son Etablissement No. 9, RUE Mc GILL, sera trouvé par tout le monde le MEILLEUR et le MOINS CHER du Commerce.

Les MARCHANDS de la CAMPAGNE sont invités à visiter son Etablissement avant de faire leurs achats, et le Propriétaire se flatte qu'on y trouvera des avantages qu'on rencontre rarement en Canada.—24 mai. cm—48

GUERRE! GUERRE!!

L'EUROPE est sur le qui-vive: la Russie menace, l'Autriche montre les dents, la France danse l'épée au côté, l'Angleterre regarde du haut de la Tour et dresse sa milice;—enfin la GUERRE est à l'ordre du jour;—tout le monde en fait, aussi.

La Maison PLAMONDON
A L'ENSEIGNE DU CASTOR,
122, RUE ST.-PAUL, MONTREAL. 122, RUE ST.-PAUL, MONTREAL.

S'est décidée à faire elle-même la GUERRE et une guerre acharnée au MONOPOLE et au GRAND MARCHÉ. Une armée de Tailleurs est enrégimentée et équipée de ciseaux immenses et d'aiguilles innombrables. La MAISON PLAMONDON peut chaque jour jeter 10,000 habits sur le champ de bataille et chaque habit qui part est immédiatement remplacé par 10 qui arrivent. Voyez plutôt:

HARDES FAITES A VENDRE.

1150 Surtouts *Chesterfield* de *Tweed* gris.	2460 Surtouts *Codrington.*
1750 " " " double foulé.	2500 Habits de Chasse casimire carreauté.
1450 " " " de goût.	750 " " drap noir.
1950 Habits de Chasse, drill carreauté.	1200 Surtouts *Chesterfield* drap noir.
1350 " " " uni.	1175 " " cachemire français noir.
900 " " " cambroon.	1250 " " " " bleu.
1200 Surtouts Alpaca noir.	1700 " drap fin, différentes couleurs.
1675 " *Royal Cord.*	1220 Habits drap superfin.

— AUSSI: —

2750 Paires Pantalons *Drill* carreauté et uni.	1250 Paires Pantalons casimire noir.
1500 " " bourgan brun et blanc.	1250 " " *Royal Cord.*
1400 " " tweed barré.	3000 Vestes de différents patrons.
450 " " drill blanc.	1800 " chachemirette français.
1350 " " casimire carreauté et barré	1350 " satin noir et fleuri.

Hardes d'Enfants faites des meilleures Etoffes et a BAS PRIX.

La MAISON PLAMONDON emploie constamment les MEILLEURS TAILLEURS de Montreal pour les Hardes de COMMANDES et autres.

On invite le public et tous ceux qui ont besoin d'effets et marchandises du ressort de cette branche de commerce qu'exploite la MAISON PLAMONDON à venir visiter l'établissement.

Les effets seront montrés à ceux qui désireront les voir, qu'ils veulent acheter ou non, persuadé qu'on est qu'ils achèteront quand ils auront vu.

Les pratiques voudront bien se rappeler qu'il n'y a toujours qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE.

L. PLAMONDON.

17 mai. aa—45

MARCHANDISES NOUVELLES,
Faites Attention.
C. O. DELORME,
28, GRANDE RUE SAINT-LAURENT, 28,
ENCOIGNURE OUEST DE LA RUE VITRÉE.

INFORME respectueusement ses nombreuses et bonnes pratiques, tant de la Ville que de la Campagne, qu'il a reçu par les premiers arrivages

Un Superbe Assortiment de Marchandises de Gout et d'Etape,

Qu'il vendra, comme à l'ordinaire, à des prix extrêmement réduits.

— DE PLUS, —

Plusieurs Caisses CHAPEAUX DE PAILLE pour Dames

BIEN BAS PRIX.

☞MM. Les Marchands de la Campagne qui achèteront pour un certain montant obtiendront un délai raisonnable.

VENEZ ACHETER A BON MARCHE.

14 mai. aa—44

ANTOINE FAVREAU,
MARCHANDISES SECHES
33, RUE ST. LAURENT, 33.

M. A. FAVREAU, tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il est dans le commerce, a l'honneur d'annoncer qu'ayant fait faire des améliorations considérables à son magasin, il sera en mesure, LUNDI le NEUF MAI, de servir ses pratiques avec l'attention et le bon marché ordinaire.

M. A. F. a reçu son assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES qui comprend: LES PLUS BELLES ETOFFES FRANÇAISES ET ANGLAISES, dont on ne peut trouver de rivales à Montréal; il se propose deles vendre à très bas prix, car il est assuré que LE GRAND DEBIT FAIT LES BONS PROFITS.

M. A. F. tient aussi un assortiment de CHAPEAUX DE LEGHORN ET DE TUSCAN POUR DAMES.

Les Marchands de la Campagne, pour leur intérêt pécuniaire, devront lui faire visite avant d'acheter ailleurs.

7 mai. aa—38

PARADIS ET LAFRICAIN

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis de la ville et de la campagne et au public en général que depuis le 2 mai, ils ont transporté leur MAGASIN au

N°. 96, RUE NOTRE-DAME.

ILS prennent cette occasion de solliciter la continuation de leur patronage et de les informe qu'ils ont reçu par les premiers arrivages un assortiment étendu et varié de

MARCHANDISES SECHES

QU'ILS vendront à

TRES BAS PRIX.

ILS attendent encore de nouveaux arrivages journellement.

4 mai. aa-8

MAISON DE HARDES DU CANADA,
PAR F. X. LOISELLE,
No. 25, RUE McGILL, MONTREAL,
EN GROS ET EN DETAIL.

LE Soussigné informe respectueusement ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir et recevra constamment un assortiment étendu de **MARCHANDISES NOUVELLES** en DRAPS, CASIMIRE et PATRONS de VESTES, tous des plus nouveaux patrons et dans les derniers goûts, qu'il fera à ordre à des prix qui seront à la portée de tout le monde:—Pour ARGENT COMPTANT seulement.

—AUSSI,—

Il tient constamment en main un grand assortissement très varié de **HARDES FAITES** pour Hommes et Enfants, consistant en Surtouts, Pantalons, Vestes, Chemises, Caleçons, Collets, Cravates, Bretels, Gants, Porte-manteaux, Parapluies, etc., pour satisfaire à tous les goûts.

N. B.—Les Marchands de campagne trouveront leur avantage à visiter cet Etablissement avant d'acheter ailleurs.

4 mai. aa—40 F. X. LOISELLE.

Marchandises Françaises.
J. E. LAFOND,
117, Rue Notre-Dame, 117.

M. LAFOND a l'honneur de recommander aux personnes qui visitent Montréal aussi bien qu'celles qui y résident, son assortiment d'ARTICLES d'HABILLEMEN et de NOUVEAUTES, offrant une variété de choix des tissus de France, d'Angleterre et d'Amérique.

M. L. attend sous quelques jours, directement de France, un assortiment d'ARTICLES DE GOUT, tel que Plumes (de Heron) Fleurs, Châles et Echarpe en Cachemire, Cachemire pour Robes et Baréges, et une quantité de Chapeaux de Paille de Tuscan et de Crins et beaucoup d'autres articles que l'on est prié d'aller examiner et qu'il vendra aux prix les plus réduits.

23 avril. fm—bm 35. J. E. LAFOND.

HOTEL KEENAN.
CI-DEVANT
OSTROM'S HOTEL.

LE soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis du district des Trois-Rivières, et au public voyageur de Montréal et Québec, qu'ayant ce printemps abandonné le commerce, il s'est décidé à ouvrir un HOTEL de première classe, dans la maison située rue du Fleuve, et si avantageusement connue sous le nom d'OSTROM'S HOTEL. Cette maison est entièrement réparée, de la *cave au grenier* et sera garnie de meubles nouveaux et élégants et qui sortent des ateliers de M. T. RICKABY.

Le soussigné veut rivaliser avec les meilleurs hôtels des grandes villes et n'épargnera rien pour faire de son établissement un des premiers du pays.

Le propriétaire soussigné sera prêt à recevoir ses amis et le public, lundi prochain. L'hôtel touche au débarcadère des steamboats et s'élève sur le quai même.

Prix modérés. JOHN KEENAN.

Trois-Rivières, 17 mai 1853. an.—45

J. M. PAPINEAU.

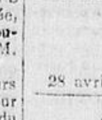

PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général, que depuis l'incendie du huit juillet, il tient un grand assortiment de MEUBLES DE MÉNAGE sur la grande rue du faubourg St. Laurent, No. 13.—22 mars. aa—21

BUREAU D'ASSURANCE MARITIME
POUR CARGAISONS

NEW-YORK.

HENRY McKAY, AGENT, 33, rue St-François-Xavier.

28 avril. aa-37

A. O. BROUSSEAU,
NOTAIRE PUBLIC,

SUR LA RUE NOTRE-DAME, No. 206½ Porte voisine de feu G. H. Cadieux, N. P.

14 mai fm—44

L. BETOURNAY, Avocat, No. 3, Rue St. Vincent.—3 sept. aa—84

M. GEORGE F. GRAHAM,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,

Et Organiste de l'Eglise Américaine, Grande Rue St.-Jacques.

RECEVRA des ELEVES pour l'ORGUE, le PIANO-FORTE, et le CHANT, comme de coutume et se transportera à leurs propres résidences, ou bien ils viendront à sa demeure, 16 Grande Rue St.-Laurent, Côté Ouest.

IL ACCORDE LES PIANOS-FORTE.

31 mai. aa—22

A VENDRE—
Cotons Jaune Anglais et Américains
Moles, Drills, Nankins et Ducks
Indiennes Hargreave et Ashton
Orléans, Cobourgs et Moire Antique
Cobourgs Chambords et Lustrés Brodés
Lastings et Etoffes à Habits Croton
Delaines Peintes, Robes Bayadères
Châles Cachemires, Indiana et autres
Draps Larges, Casimires et Doeskins
Satinettes, et Merinos Cachemire
Toile Ecrue Brune, Noire et Ardoise
Bas, Gants, Mercerie, Souliers Tissus
Fil, Coton à Crochets, à Tricoter
Fil à Coudre Clarke et Cie
Petits articles en grand assortiment.

ROBERTS ADAMS, 227, Rue St. Paul.

31 mai. aa—51

ANT. BAZINET.
CHAPELIER ET MANCHONNIER,

128, RUE BLEURRY.

M. A. BAZINET tient depuis quelque temps un Magasin de CHAPEAUX et de FOURRURES de toutes sortes et qualités, qu'il vendra à bien bas prix, d'autant plus que n'étant pas dans le centre de la ville il ne paie pas de loyer ni n'a même de commis, servant lui-même ses pratiques avec soin et urbanité: ce qui le met à même de baisser le prix de ses marchandises.

M. A. B. avertit en même temps les personnes qui auraient quelques Pelleteries à faire arranger ou teindre, qu'elles feraient infiniment mieux de les lui emporter maintenant, vu que c'est le meilleur temps pour arranger cela avec facilité et comme il faut.

17 mai. am—15

HENRY CARLETON,
MARCHAND DE FER,

153, RUE ST. PAUL,

A quelques Portes Nord-Est du Quarré de la DOUANE

ENSEIGNE DE LA HACHE MONSTRE.

REÇOIT, par Steamer via Boston, un assortiment complet de FERRONNERIE de Birmingham et Sheffield, et par vaisseaux *City of Hamilton, Water Lily* et Steamship *Genova*:—

Fer en Barre, à Crochet et en Feuille, Ferblanc et Tôle du Canada, Encres assortis et Chaines Câbles, Enclumes, Etaux, Soufflets de Forgerons, Faulx, Faucilles, Couperets à Foin et à Paille, Fils, Meules, Scies Longues et Circulaires, Cuivre en Barre et Feuilles, Cisailles, Acier Trempé, Pelles et Pioches, Crochets et Gonds, Fer Brut, Plomb en Feuille et Saumon, Zinc, Etain, Articles Creux de toute sorte, Fusils de chasse Simples et Doubles, avec un assortiment complet

D'ARTICLES DE TABLETTES,

d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Allemagne, parmi lesquels on trouvera un fond choisi

D'outils de Menuisiers, Forgerons et autres,

Garantis des meilleures qualités.

17 mai. am—45

AVIS.
Pierre Demandee.

LES Soussignés sont prêts à recevoir des propositions pour DELIVRER à peu près CINQ MILLE VERGES CUBIQUES de PIERRES QUARREES, chez GREGORY sur le Canal de Lachine.

—AUSSI—

Pour à peu près HUIT MILLE VERGES CUBIQUES, a être délivrées au HAUT de L'AQUEDUC, sur les bacs de la rivière, aux environs de deux lieues plus bas que Lachine.

Des offres pour offrir aucune quantité, de deux cents verges cubiques et au-dessus, seront reçues et toutes autres informations, quant à la qualité de la pierre, au "St. Lawrence" Hall, Montréal.

D. A. MACDONALD et Cie.

24 mai. 48

AVIS.
ON A BESOIN DE
500 JOURNALIERS.

DE l'emploi sera donné à CINQ CENTS HOMMES capables de travailler sur le nouvel Aqueduc de Montréal. Les applications devront se faire pour cette fin sur la ligne de l'ouvrage.

D. A. MACDONALD et Cie.

24 mai. 48

AVIS.
ON A BESOIN DE
100 Tailleurs de Pierre.

100 BONS TAILLEURS DE PIERRE, trouveront de l'emploi après le 10 Juin prochain, aux carrières des Soussignés. Les plus hautes gages seront donnés. S'adresser au bureau de la compagnie sur la ligne de l'ouvrage.

D. A. MACDONALD et Cie.

24 mai. a1m—48

Composition pour Toiture, a l'Epreuve de l'Eau et du Feu de Warren.

S. M. et C. M. Warren,	Cincinnatti, Ohio.
C. M. et H. M. Warren,	St. Louis Mo.
Warren et Frere,	Buffalo, N. Y.
Warren et Burnham,	Philadelphie, Pa.

L'ATTENTION des personnes se proposant de bâtir est appelée sur ce mode de Toiture, qui a obtenu une si grande popularité pour *sa durée, sa sûreté et son économie.*

La sévérité de l'an dernier a prouvé qu'il s'adaptait très bien au climat, comme un grand nombre de témoignages de personnes qui l'ont employés l'attestent. Nous sommes maintenant prêts à exécuter tout ordre qu'on voudra bien nous conférer.

Toutes informations peuvent être obtennes en s'adressant à notre bureau, n. 46, grande rue St. Jacques.

Heures de bureau: 8 à 10 h. A. M.
1 à 2 h. P. M.

C. M. WARREN et Cie.

21 mai 47

Déménagement.
R. WARMINGTON,
Plombeur, Ferblantier et Ajusteur de Gaz,

OFFRE respectueusement ses plus sincères remerciments à ses amis et au public pour leurs faveurs passées, et a l'honneur de les informer qu'il s'est TRANSPORTÉ dans la Rue du COLLEGE, BATISSES LAFLAMME vis-à-vis le Collége, où il aura toujours en main, un assortiment de Ferblanc, Tôle, et articles Vernis; Bains de toutes sortes, Pompes Patentées, Tuyaux de Plomb, Robinets d'Etain, Zinc et Galvanisés, de tout Patron, faits au plus court délai, à bas prix, en Gros et en Détail.

N. B.—Vieux Cuivre, Alliage et Plomb acheté ou échangé.

☞Tout ordre ponctuellement exécuté.

17 mai. cm—45

CHALES DE PAISLEY,
AUX MAGASINS DE MM. STEWART ET KERR, 225, RUE ST. PAUL.

LE Soussigné vient de recevoir par l'*Albion* un grand assortiment de

Chales, Cachemires, Barroges et Tissus,

en Couleurs (longs et carrés), des Goûts les plus récents.

—AUSSI—

Un bel assortiment de CHALES INDIANA, ROBES et GILETS, unis et brodés.

Ces Articles viennent directement des Manufactures, et seront Vendus a très petits profits sur le *Cout Sterling.*

WILLIAM McARTHUR, Agent des Manufactures.

10 mai. bm—42

IRA G. SMITH,
CHANGEUR ET COURTIER,

39, RUE ST.-FRANCOIS-XAVIER,

OFFRE à Vendre, ÉCHANGE sur les principales villes des Etats-Unis; aussi, il est prêt à négocier pour Billets Promissoires approuvés, et Stocks.

Toute sorte d'argent sans cours acheté et vendu.

12 mai. cm—43

Enseigne de la Grosse Botte.
(EXTRÉMITÉ OUEST.)

LE Soussigné a l'honneur d'offrir ses remerciments à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu pendant les dix-neuf ans qu'il a tenu une manufacture de BOTTES et SOULIERS en cette ville; et il attire aujourd'hui leur attention sur son assortiment varié, étendu et fashionable de

BOTTES ET SOULIERS,
Pour Hommes, Dames et Enfants,

le tout est fait avec les meilleurs matériaux et sous la direction immédiate du Soussigné, qui est décidé à vendre

A AUSSI BAS PRIX

qu'aucune autre maison respectable de cette ville, pour ARGENT COMPTANT et à des termes raisonnables.

Les MILITAIRES et les MARCHANDS de la CAMPAGNE seront servis comme d'ordinaire.

JAMES HALDANE, 203, Rue Notre-Dame (Ouest.)

10 mai. cm—bps 42

LES PERSONNES,

QUI désirent s'assurer d'une des meilleures situations pour affaires dans cette ville peuvent maintenant s'adresser au Bureau du Soussigné où l'on peut voir les plans des

BATISSES COMMERCIALES

qui devront être érigées sur la rue McGill, à partir du Marché Ste. Anne jusqu'au fleuve; elles se composeront de BOUTIQURS et MAGASINS de toute espèce, BUREAUX pour le Commerce, les Chemins de Fer, les Ingénieurs et autres, qui seront tous faits pour la commodité des locataires, en s'adressant immédiatement à,

GEORGE BROWNE, Architecte.

12 mars. aps 17

TONNET,
PATISSIER ET CONFISEUR,
51, RUE NOTRE-DAME 51,

TOUT en remerciant le public et ses amis de l'encouragement qu'il a obtenu l'année dernière, fait connaître qu'à partir du QUINZE MAI, il commencera à servir ces Glaces à la Crême et aux fruits, si bien renommée à Montréal.

Il espère toujours mériter l'éloge et la confiance de toutes les personnes qui lui feront l'honneur de le visiter.

Il mettra un nouveau zèle à préparer avec soin ses Glaces si connues et si renommées.

Il joint à ses rafraichissements, SIROPS différents, LIMONADE fraiche, SODA WATER, BAVAROIS AU LAIT A LA GLACE et GINGER BEER.

On trouvera aussi un assortiment de SUCRERIES et PATISSERIES fraiches à son magasin en tout temps.

1er mai. cm—aps 39

BLÉ FÉCOND DU PRINTEMPS, de Spaulding, A vendre par B. WORKMAN et Cie.

AVOINE— Les Soussignés ont à vendre quelques minots d'Avoine de Simpson, la meilleure qui ait jamais été importée en Canada. L'Avoine Simpson a reçu le premier prix à la grande exhibition industrielle de Montréal, en 1851. B. WORKMAN et Cie.

VESCES à vendre par B. WORKMAN et Cie.

PATATES Ridney à vendre par B. WORKMAN et Cie. 172, Rue St. Paul.

17 mai. 45

Chapeaux, Casquettes, Etc.
GREENE ET FILS,
No. 229, RUE ST. PAUL.

SONT maintenant prêts à fournir aux Marchands de la Campagne toutes sortes de CHAPEAUX de SOIE, FOURRURE et LAINE (de leur propre manufacture) fait expressément pour le Commerce en Gros.

CHAPEAUX KOSSUTH, UNION ET MOUS, CASQUETTES, ROWDIES DE DRAP ET DE PLUCHE, CHAPEAUX DE LEGHORN ET DE PALMIER, ETC.

Les Marchands de la Campagne et le Commerce en général sont invités à visiter notre assortiment, qu'on trouvera digne d'attention et qui sera offert à TRÈS BAS PRIX.

— AUSSI —

Chapeaux de Soie, Mode du Printemps. En Délad.

10 Mai. cm—42.

HOTEL DU CANADA
M. GIRALDI

PREND la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a loué cette GRANDE MAISON si longtemps et si avantageusement connue sous le nom de

HOTEL DU CANADA,

située sur la rue St. Gabriel et ci-devant occupée et tenue par Madame St. Julien.

S. G.—A l'honneur d'annoncer que son salon pour rafraichissements est actuellement OUVERT et qu'il sera prêt à recevoir ses amis, voyageurs pensionnaires, et le public. Les Réparations qu'il avait à faire faire à son établissement étant complétés. Et il assure ses amis que rien ne manquera de sa part pour contribuer AU COMFORT de ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

14 mai. 44

20 SACS GRAINE DE TREFLE Rouge Allemand, venant d'être reçus. A. SAVAGE et Cie. Chimistes, près le Palais de Justice.

20 GROSSES VERMIFUGE DE FAHNESTOCK, venant d'être reçus. A. SAVAGE et Cie.

14 mai. aa—125

A VENDRE
PAR LES SOUSSIGNES:

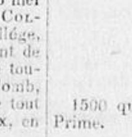

Fleur extra
Fleur No 1 et 2 superfine
Fleur B. S.
Fleur moyenne
Farine entière
Farine d'avoine, de blé d'Inde, de seigle et sarazin
Blés, blanc et rouge
Pois, blanc et bleu
Avoine, Orge, Sarazin, Seigle et Blé-d'Inde
Graine de Trèfle et de Mil
Son, Grue, Goudriole (moulue)

1500 quarts de Lard, Mess, Prime Mess et Prime.

— AUSSI, —

5000 Poches de Toile du Pays.

L. RENAUD ET FRÈRE, Vis-à-vis le Marché Ste.-Anne.

12 mai. aa—43

Charbon de Leleigh.

ATTENDUES aussitôt après l'ouverture du Canal de Chambly, venant directement des mines, SIX CARGAISONS du meilleur CHARBON en morceaux, pour l'usage des Fonderies et autres manufactures.

A Vendre par JOHN M. GILBERT.

Charbon de Laruc-ciana.

ATTENDUES la semaine prochaine, TROIS CARGAISONS de meilleur qualité de CHARBON pour bateaux à Vapeur, le même dont on se sert sur les vaisseaux de la riviere Hudson.

A Vendre par JOHN M. GILBERT.

30 avril. aa-38

MARCHANDISES NOUVELLES,
O. DEPINCIER,
MARCHAND TAILLEUR,
Coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel,

AYANT transporté sont magasin de Tailleur à l'adresse ci-dessus, est maintenant prêt à vendre à des PRIX TRES REDUITS, son fonds de magasin actuel, d'HABITS FAITS, consistant en:—

HABITS DE CEREMONIE et en FROCS, SURTOUTS et CHESTERFIELDS, en Drap de Castor, Whitney, etc., HABITS DE CHASSE et de BUREAU, GILETS et PANTALONS, en grande variété, tous de bons matériaux et bien ouvragés.

Il a reçu par les premiers arrivages un large assortiment de DRAPS, CASIMIRES, DOESKINS, ETOFFES pour VESTES, etc.

—AUSSI—

Un assortiment général de

Hardes Faites,

Dans le dernier goût, et à des prix réduits, pour argent comptant.

19 mai. aa 51

BLE ANGLAIS DU PRINTEMPS.

LA qualité de ce BLÉ est très supérieure. Un monsieur qui en a récolté 300 boisseaux de grains importés par les Soussignés, nous écrit: —"C'est un grain excellent, et je me propose de le semer de préférence à tout autre. Le produit moyen par acre, sur ma ferme, a été l'an dernier de 31 *boisseaux*, quoiqu'il n'ait pas été très bien soigné." La qualité de la fleur de ce blé est bien supérieure à celle du blé de la Mer Noire.

A vendre par WM. LYMAN et Cie, 194 et 196, Rue St. Paul.

10 mai. aa—42

CHANGEMENT DE DEMEURE
ED. GAUTHIER,
MARCHAND-TAILLEUR,

RUE NOTRE-DAME,

Vis-a-vis le Nouveau PALAIS de JUSTICE.

LE Soussigné, tout en remerciant ses amis et le public de l'encouragement qu'ils lui ont accordé dans son commerce, a l'honneur de les avertir qu'il vient de transporter son magasin dans une des maisons de l'Hon. J. Ferrier, TROISIEME PORTE de la Rue St. Vincent, à côté de MM. C. VanFelson et Cie.

Le Soussigné profite de cette occasion, pour leur annoncer qu'il a reçu par les premiers arrivages via Boston, son assortiment de **Marchandises Seches** Françaises, Anglaises, Américaines, etc., consistant en:—

DRAP, CASIMIRES, DOESKINS, et ETOFFES pour VESTE, etc., etc.

— AUSSI: —

Un assortiment de GANTS, CRAVATES, MOUCHOIRS, etc., etc.

ED. GAUTHIER.

7 mai. cm—41

A. & S. NORDHEIMER

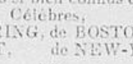

INFORMENT respectueusement les Dames et Messieurs de Montréal et des environs, qu'ils viennent de recevoir un assortiment d'élégants et finis

PIANOS FORTES,

des manufacturiers si bien connus et si justement Célèbres,

CHICKERING, de BOSTON,
STODART, de NEW-YORK,
ET
DUNHAM de DO.

qu'ils sont disposés à vendre aux plus bas prix des manufacturiers, et aux conditions les plus libérales.

On prend en échange des PIANOS DE SECONDES MAINS.

On tient constamment en mains des PIANOS A LOUER.

*** A. & S. N. ont aussi en mains quelques Mélodéons supérieurs, de la maison bien connue de PRINCE et Cie., de Buffalo, pour laquelle ils sont seuls agents du Canada.

Odd Fellows' Hall, Grande Rue St. Jacques,

7 mars. aa 106

MARCHANDISES SECHES
OGILVY, WOOD & Cie.

OUVRENT actuellement, dans leur nouveau MAGASIN, un ASSORTIMENT CONSIDERABLE de MARCHANDISES SECHES, consistant en partie en:—

50 caisses de Mousselines DeLaines (7-8 et 6-4)
25 do de Soies et Rubans
100 balles d'Indiennes (7-8 et 5-4)
50 do de Coton Blanc *Shirting* supérieure
50 do et caisses Tweeds et Doeskins de goût
20 do Draps Larges

— AUSSI, —

Patrons de Robes Brodés, Dentelles, Shawls, Etoffes à Veste, Bas, et un assortiment complet de Mercerie

10000 poches de deux Minots

50 balles de Toile à Poche

Etoffe à pantalon pour le Moissonneur, nouvel article.

OGILVY, WOOD et Cie, No. 10, Rue St. Joseph, Près de la rue St. Paul.

7 mai. aa 41

A. DUBORD,
FABRICANT ET IMPORTATEUR DE

TABAC ET CIGARES
Rue St. Paul, No. 77,

ENSEIGNE DU CASTOR ET DE L'HABITANT.

LE Soussigné a reçu par les premiers arrivages, un assortiment des plus étendus et des mieux choisis de TABAC et de CIGARES de toutes qualités et prix qu'il offre à ses nombreuses pratiques à des conditions libérales. Son assortiment de Tabac consiste en:—

TABAC NOIR,
TABAC TURC,
TABAC PORTUGAIS,
Et surtout le
TABAC DE YARA;
Et toutes especes de
TABAC A PRISER,
Parmi lesquels on remarque le
TABAC RAPE,

La supériorité de son TABAC en POUDRE est reconnu par le public.

— AUSSI: —

Un assortiment général de TÊTES de PIPES qu'il vient de recevoir, entr'autres:

Pipes de Terre,
Pipes de Pierre,
Pipes de Gout,
Calumets d'Ecume de Mer,
Calumets imitation do.
Calumets en Pierre, &c.

Avec manches de goût et appropriés aux têtes ci-dessus.

Il fabrique continuellement des cigares canadiens et surtout celui qui a été si populaire sous le nom de

Havana Canadien.

Il attire l'attention et invite les marchands des campagnes à venir visiter son assortiment qu'il vient de recevoir, viâ Boston.

A vendre en gros et en détail.

A. DUBORD.

7 mai. cm—41

ORGUES
ET
HARMONIUMS.
SAMUEL R. WARREN,
(No. 10, Rue St. Joseph,)

A MAINTENANT en mains, et construit constamment, avec de beaucoup plus grandes facilités et plusieurs améliorations importantes

DES ORGUES D'EGLISE,
HARMONIUMS D'EGLISE,
et HARMONIUMS DE BOUDOIR,

DES ORGUES D'EGLISE, ayant depuis quatre jusqu'à soixante registres, seront construits à Ordre, à court avis bas prix et à des conditions libérales—et seront GARANTIES égales en fait de mécanisme, de qualité, de puissance et de variété de ton et de combinaisons à aucun orgue construit ici ou ailleurs.

Les HARMONIUMS depuis deux jusqu'à douze registres, ayant un beau SON D'ORGUE, sont les instruments les plus parfaits et les plus substantiels du jour.

10 mars. au—16

LIBRAIRIE & RELIURE
DE ZEPHIRIN CHAPELEAU,
Au coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.

TOUTES sortes de Livres de Prières ou d'Histoire; Livres, Papiers, etc., en usage dans les Ecoles Chrétiennes, Crucifix, Statues, etc., etc., enfin tout ce qu'on trouve dans une librairie.

M. Z. CHAPELEAU se charge de tous genres de reliures; le tout à des prix MODERES.

Z. CHAPELEAU.

21 mai. aa—47

Aux Personnes Desirant Acheter des Lots a Batir.

LE Soussigné disposera de son VERGER, situé en face la résidence de Philip Holland, écr., (ci-devant celle du Col. Wetherall) près la rue Sherbrooke, Ouest, en Lots convenables pour Villas. Ces Lots sont sans pareils pour la beauté du sité, la facilité d'accès, et étant commuées, sont libres de tous droits seigneuriaux. Ils sont de moitié plus grands que les Lots du Collége McGill, offerts dernièrement en vente, et seront vendus pour £250 chaque.

JAMES H. SPRINGLE, 36 Grande rue St. Jacques.

N.B.—Termes de paiements tres aisés.

17 mai. am—45

NOUVEAUX MAGASINS
DE HARDES FAITES.
EN GROS ET EN DETAIL.

CINQ-MARS ET FRERES,

FONT savoir à leurs amis et au public qu'ils ont ouvert ces Magasins.

172¼, *Rue St.-Paul et* 27, *Rue McGill.*

Avec un assortiment Splendide et Nouveau de

HARDES FAITES,

Qu'ils sont prêts à offrir aux MARCHANDS en GROS, à LEGER PROFIT SUR LE PRIX COUTANT, ayant choisi leurs articles sur les Marchés Anglais, Français et Américains, ce Printemps, et acheté aux meilleures conditions.

Ils auront toujours en main un grand assortiment de DRAPS SUPERFINS, DOESKINS et CASIMIRES noirs et de goût, ETOFFES a VESTES, BAS, MOUCHOIRS, etc., etc.

Leur commerce de détail, dans toutes ses branches, sera l'objet de leur attention spéciale, et les ordres seront exécutés avec soin et ponctualité.

Ils n'emploient dans leur établissement que des TAILLEURS expérimentés et les meilleurs OUVRIERS.

CINQ-MARS et FRÈRES, Magasins de Hardes, No. 172¼, Rue St.-Paul et 27, Rue McGill.

7 mai. cm-41

D. H. WARREN.
MANUFACTURE DE
BALANCES PATENTÉES
ET MARCHAND DE SCAUX.

—AUSSI—

ARTICLES EN FONTE DE GOUT.

No. 8, Rue McGill.

17 mai. aa—45

TAPIS A L'HUILE.
M. A. LAFLAMME,
165, *RUE CRAIG A MOMTREAL,*

OFFRE en Vente, 30 pièces de TAPIS de 18 pieds par 50 de longueur, Fleuris et Patrons assortis à couper pour Salles à Diner, Passages et Escaliers; Tapis de Tables, Tabliers Carreautés, Noirs et Soie Cirée, Capots, Prelats, Rideaux pour Voitures, et Toiles de Chapeaux, et toutes sortes de Toiles Cirées; et avec le vieux Bruxelles ou Turquie, l'on peut faire de très bons Tapis Cirés pour plancher.

21 avril. 34

PREMIER ARRIVAGE
DE
MARCHANDISES NOUVELLES
DE LA
SAISON,
MONTRES, BIJOUX ET OBJETS DE PIETE.

LE Soussigné vient de recevoir d'Europe, viâ Boston, une caisse de MARCHANDISES dans les goûts les plus nouveaux parmi lesquelles se trouvent des Montres en Or et en Argent, Chaînes, Epinglettes, Médaillons, Boutons de chemises, Boucles d'Oreilles, Clefs de Montres, une variété de charmes, Bagues, Jones, Bracelets, et autres Bijoux en grande quantité; aussi Rosaires et Chapelets en Argent, Médailles et Statuettes de la Vierge, Reliquaires et une variété d'objets de Piété, en argent.

L. P. BOIVIN,

Rue Notre-Dame, coin de la Rue St. Vincent, vis-à-vis le nouveau Palais de Justice. 30

Montréal, 12 avril.

Changement de lieu de l'Etablissement connu sous le nom de "Canton-House."

LE Commerce de la MAISON DE CANTON (établie en 1848 pour la Vente du Thé et du Café au No. 119, rue Notre-Dame) se fera, à compter du 1er de mai, au No. 53, GRANDE RUE ST. JACQUES, presque vis-à-vis l'Hôtel Ottawa.

SAMUEL COCHRAN.

MAISON DE CANTON, 109, rue Notre-Dame,

P. S.—Pas la moindre connexion avec aucune autre Maison.

19 avril. aa—50.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DE
L'Amerique Britannique.

LA COMPAGNIE a été enregistrée en 1833.—Capital, Cent Mille Louis, dont £45,000 ont été payés, et investis de l'intérêt en cette Province, (voir l'Appendice des Journaux de la Chambre d'Assemblée, où un retour des répartitions et des capacités de la Compagnie a été inséré par autorité.) POLICES pour RISQUES sur l'OCEAN, qui sont une copie de celles données à Lloyd, sont préparées sous le cachet de la compagnie, et prêtes à être livrées aussitôt que l'Assurance est effectuée

GOUVERNEUR:—Hon. WILLIAM ALLAN.
DEPUTE GOUVERNEUR:—GEO. B. RIDOUT, M. P. P.
ADMINISTRATEURS:—Hon. JAMES GORDON, WM. PROUDFOOT, Président de la Banque du H. C., Ecr., T. D. HARRIS, Ecr.

AGENTS:

MM. McKAY et CHAMPION, No. 13, Austin Friars, Londres.
MM. ALLAN, GILLESPIE et Cie., John Street, Liverpool.
WILLIAM EWING, Ecr., Exchange, Glasgow.

Et dans tous les Ports et Lieux considérables de cette Province et des Provinces voisines, des Agents sont nommés ou l'ont été.

L'ASSURANCE MARITIME sur l'OCEAN et à l'INTERIEUR peut être effectuée avec cette Compagnie aux taux courants des Premiums, chez Lloyd, ou aux principaux bureaux à Boston et New-York, au bureau de FISHER LANGLOIS, No. 37, rue St. Pierre, Québec, et au bureau de la Branche de la Compagnie, No. 33, Grande rue St. Jacques, Montréal.

WM STEWARD, Agent.

ASSURANCES sur le FEU sur les bâtisses de première classe, ou sur leur contenu, seront données aux premiums les plus bas possibles, tout en sauvegardant l'existence de cette Institution.

30 juin. 57 aa

A VENDRE.

UNE TERRE de 4 arpents sur 20, située au sud de la Rivière à Delisle en face de l'église de la paroisse de St. Polycarpe, presque toute en bon état de culture, avec une Maison, Grange et autres dépendances.

Un EMPLACEMENT situé au même lieu, dans le milieu du village de St. Polycarpe, de ½ arpent sur 2¼, avec une Maison de 50 pieds sur 28, Cuisine et autres dépendances.

Les conditions seront faciles et les acquéreurs pourront obtenir une RATIFICATION en cour. S'adresser au Propriétaire Soussigné au Côteau du Lac.

J. A. CHARLEBOIS.

17 mars. cm—19

MAGASIN D'EPICERIES,

PLACE DALHOUSIE.

EPICERIES POUR UN MILLION.

LE Soussigné ayant pris le magasin N° 1 dans les BATISSES DE SOLOMON, fait respectueusement savoir à ses pratiques qu'il commencera sous peu de jours à faire des transactions à l'endroit susdit, avec un

Assortiment des Meilleurs Articles

QU'IL VENDRA A

DES PRIX TRES REDUITS.

Consistant en: Sucres, Sucre Blanc Pilé et Cassonnade,—Thés, Old Hyson, Young Hyson, Imperial, Poudre à Canon, Twankay, Souchong, Congou et Oulong,—Café, Java, Laguira, Brûlé et Moulu chaque jour. Raisins, Figues, Raisin de Corinthe, VINS et LIQUEURS d'une qualité supérieure, etc., etc., etc.

J. PHELAN.

19 avril. cm 33

LES Soussignés débarquent AUJOURD'HUI, ex-Brigt. "*St.-Fillian,* de St.-Jean, Terreneuve, et vendront à bas prix pris du Quai—

178 bcts, 16 tcs, 64 brls } Sucre Muscovado très clair

—AUSSI EN MAGASIN—

1000 qts THÉS choisis, consistant en Twankay, Vieux et Jeune Hyson, Poudre à canon, Impérial et beau Souchong

700 pqts Tabac, 5s, 8s, 16s

100 sacs, 100 poches } beau Café

Piment, Gingembre, Chocolât "Mott" No. 1, Brome, Coco, Morue, Homards, Harengs fendus No. 1, Saumon No. 1, Huile Morue, Porter, Cigares, etc., etc.

J. et J. MITCHELL,

19 mai. fm—46

CUIR DE TOUTE SORTE.
36, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL. 36,

LE Soussigné a constamment en mains à a TANNERIE (Grande rue St. Antoine, No. 36) un assortiment général de toutes sortes de CUIR, consistant en:

Cuir à Semel,
Vache,
Veau,
Taure,
Cuire à Harnais,
Cuir Rouge,
Peaux de Mouton,
Etc., etc., etc.

A vendre en GROS et en DETAIL.

NARCISSE VALOIS.

27 janvier 4 aa

G. N. R. LAFONTAINE
HUISSIER DU SHÉRIF,
COLLECTEUR ET DEPUTE CRIEUR PUBLIC,
No. 18, petite rue St. Jacques.
MONTREAL,
Au-dessus de l'office de MM. Carter et Kerr.

17 mai. aa—45

AUSSEM ET L'ECUYER
NOTAIRES,
PETITE RUE ST. JACQUES,
DERRIERE L'EGLISE ANGLAISE.

Visibles depuis 9. A. M., jusqu'à 5. P. M.

12 mai. aa—43

Canevas de Tailleur.

COMMUN, MOYEN et SUPERIEUR.

A vendre par M. BAXTER, 204, Rue St.-Paul.

28 fevr. 48 aa

H. T. SENTENNE,
NOTAIRE,
RUE ST. VINCENT, NO. 11.

28 févr. fm 13

AVIS.
BASSIN SEC DE TATE.

LES soussignés ayant complété leur BASSIN SEC, au Canal de Lachine, avertissent le public qu'ils sont prêts à recevoir, à toute heure pendant la saison prochaine, les VAISSEAUX, STEAMBOATS, qui demandent réparation, et à les réparer avec la plus grande diligence et aux meilleures conditions.

Ayant pris arrangement avec M. MERRITT, Constructeur de Navire expérimenté, ils se proposent de tenir un Chantier sur une grande échelle, pour la Construction des BATEAUX à VAPEUR et autres VAISSEAUX, dans toutes les branches; ils sont ainsi prêts à prendre des Contrats, pour la Construction de Bateaux à vapeur et Vaisseaux à Voiles, propres à la navigation du Fleuve ou des Lacs, ou destinés pour mer, d'aucune grandeur, jusqu'à Mille Tonneaux; sur les derniers modèles, avec les meilleurs matériaux et toutes les améliorations modernes; et ils sollicitent une partie de l'encouragement public.

Ayant aussi complété leur MOULIN à SCIE, près de leur Bassin, ils sont prêts à Contracter pour le SCIAGE, BLANCHISSAGE, EMBOUFFETAGE d'aucune quantité de BOIS, qu'ils exécuteront avec diligence et à des conditions raisonnables.

Considérant les avantages nombreux de leur Bassin Sec et de leur moulin, les soussignés ont la confiance qu'ils peuvent fournir un meilleur article à meilleur marché qu'aucun autre Etablissement dans le même genre ne pourrait le faire en Canada.

TATE, FRERES, Canal de Lachine.

26 avril. cm—36

MANUFACTURE DU PAYS AVANT TOUT.
EUSEBE OUIMET,
CAROSSIER ET VOITURIER
No. 62, Rue St. Antoine.

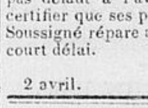

LE Soussigné a l'honneur d'avertir ses pratiques et le public de Montréal et des environs qu'il vient de finir un certain nombre de VOITURES d'ÉTÉ élégantes et bien finies autant que solides. Comme il est maintenant reconnu que ses ouvrages sont de première qualité, il espère que l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici ne lui fera pas défaut à l'avenir. Ses pratiques peuvent certifier que ses prix sont des plus modérés. Le Soussigné répare aussi les voitures sous le plus court délai.

EUS. OUIMET.

2 avril. aa-84

LE PAYS.

Ce Journal est publié dans les intérêts de la cause démocratique.

Le Rédacteur du PAYS est aidé d'un Comité de Collaborateurs, et tout l'établissement est sous la surveillance d'un Comité de direction.

ANNONCES.

	s.	d.
Six lignes et au-dessous, 1re. insertion..	2	6
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion..	3	4
Au-dessus de dix lignes, par ligne, 1re. insertion..	0	4

On prend le quart des prix ci-dessus pour chaque insertion subséquente.

Tarif des annonces a l'annee.

Un quarré..........................	£5	0	0
Demi-quarré........................	3	0	0
Adresse d'affaires n'excédant pas quatre lignes..................	1	10	0

Tout ordre pour les annonces doit être fait par écrit.

Liste des AGENTS, chez lesquels on peut s'abonner:—

Laprairie	TOUSS. LEFEBVRE.
Beauharnais	TOUSS. CHAMPEAU.
Longueuil	BAPT. TRUDEAU.
Varennes	F. X. GIRARD.
Verchères	JOS. DANSEREAU.
St. Hyacinthe	G. C. DESSAULLES.
St. Ours	P. M. DEBLOIS.
St. Marc	REGIS MALO.
Chambly	JOS. TRUDEAU.
L'Industrie	A. MAGNAN.
Terrebonne	J. C. AUGER, N. P.
Yamachiche	P. B. CHARLAND.
Trois-Rivières	J. GASP. DUMOULIN, fils.
Champlain	O. BRUNELLE.
Rivière du Loup, en haut	LS. BARIBAULT, M.
Ste. Anne de la Pérade	LS. BUREAU.
Kamouraska	JH. LEBEL.
Rimouski	A. BRADLEY.
Québec	T. E. ROY.
Saguenay	D. McLAREN.
Plattsburg, N. Y.	F. DANIS.
East Troy, N. Y.	JOS. GRIFFARD.

RÉDACTEUR:

CHS. DAOUST.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

J. A. PLINGUET.